

COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET CONFIGURATIONS FAMILIALES

Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation N°192

Par Nicolas Jonas, OCDE; et William Thorn, OCDE

Ce document de travail a été autorisé par Andreas Schleicher, directeur, Direction de l'éducation et des compétences, OCDE.

Nicolas Jonas (nicolas.jonas@oecd.org); William Thorn (william.thorn@oecd.org)

JT03440889

Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation

Les documents de travail de l'OCDE ne doivent pas être présentés comme exprimant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays membres. Les opinions exprimées et les arguments employés sont ceux des auteurs.

Les documents de travail exposent des résultats préliminaires ou des travaux de recherche en cours menés par l'auteur/les auteurs et sont publiés pour stimuler le débat sur un large éventail de questions sur lesquelles l'OCDE travaille. Les commentaires sur les documents de travail sont bienvenus et peuvent être adressés à la Direction de l'éducation et des compétences, OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du droit d'auteur (copyright). Les demandes pour usage commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org.

Tous commentaires sur cette série sont les bienvenus et doivent être envoyés à edu.contact@oecd.org.

Ce document de travail a été autorisé par Andreas Schleicher, directeur, Direction de l'éducation et des compétences, OCDE.

www.oecd.org/edu/workingpapers

Copyright © OCDE 2018

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Nicolas Jonas, analyste, et William Thorn, analyste principal à la Direction de l'Éducation et des Compétences de l'OCDE.

Les auteurs remercient François Keslair pour la réalisation des analyses statistiques de ce rapport.

L'édition et la préparation du document ont été assurées par Jennifer Cannon et Sabrina Leonarduzzi.

Résumé

Nous étudions les liens entre la morphologie et la formation de la famille d'une part et les compétences en littératie des adultes d'autre part en analysant les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) portant sur 250 000 personnes âgées de 16 à 65 ans et mené par l'OCDE dans 33 pays et régions.

La maîtrise des compétences en littératie a un effet sur de nombreux aspects touchant à la dynamique des configurations familiales, comme l'âge au premier enfant ou l'âge de mise en couple, même après la prise en compte du niveau d'études et de l'âge.

Par ailleurs, le fait d'avoir des enfants et de vivre en couple a des conséquences sur les opportunités professionnelles et la participation au marché du travail des adultes, qui peuvent être particulièrement négatives pour les femmes les plus compétentes en littératie.

Abstract

We study the links between family configuration and formation on the one hand and adult literacy skills on the other by analysing data from the Programme for the International Assessment of Adult Competencies (PIAAC), a survey of 250 000 people aged 16 to 65 conducted by the OECD in 33 countries and economies.

Literacy proficiency has an effect on many aspects of the formation and development of families, such as age of parents at birth of first child, or age of partners at cohabitation, even when educational attainment and age are taken into account.

Moreover, having children and living with a partner have consequences for adults' job opportunities and participation in the labour market, which can be particularly negative for the women with the highest literacy proficiency.

Table des matières

Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation	2
Remerciements.....	3
Résumé	4
Abstract.....	4
Chapitre 1. Introduction	8
Données et méthodes	8
Chapitre 2. Littératie, niveau d'études et formation de la famille.....	11
Introduction.....	11
Niveau de littératie et vie en couple.....	11
Compétence en littératie et parentalité.....	15
Dynamique de la parentalité	18
Les familles monoparentales.....	25
Discussion.....	28
Chapitre 3. Structure familiale et efficacité des compétences sur le marché du travail	32
Introduction.....	32
Accès au marché de l'emploi	33
Équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelle.....	36
Une « pénalité de maternité » ?.....	39
Configurations familiales et opportunités professionnelles	45
Discussion.....	49
Chapitre 4. Conclusions	52
Références	54
Annexe A. Tableaux et graphiques	57

Tableaux

Tableau 2.1. Pourcentage des 16-65 ans vivant en couple, selon le sexe, l'âge et le quintile national de littératie.....	11
Tableau 2.2. Pourcentage de femmes et d'hommes qui sont parents, par quintile de compétence et par âge	15
Tableau A.1. Estimateurs du maximum de vraisemblance de la régression logistique de la participation à une formation formelle ou non formelle en relation avec le travail, au cours des 12 derniers mois	59

Graphiques

Graphique 2.1. Pourcentage d'adultes de 16 à 29 ans vivant en couple, par âge, statut étudiant et sexe.....	13
Graphique 2.2. Différences du pourcentage des 20-29 ans qui vivent en couple, par niveau de compétence en littératie (quintiles) : contrôlées par l'âge et le statut étudiant.....	14
Graphique 2.3. Différences du pourcentage des adultes de 40 à 65 ans qui vivent en couple, par niveau de compétence en littératie (quintiles) : contrôlées par le niveau d'études.....	14
Graphique 2.4. Pourcentage des 20-29 ans qui sont parents, par sexe, statut étudiant, statut matrimonial et âge.....	16
Graphique 2.5. Différences du pourcentage de parents parmi les hommes et les femmes de 16 à 29 ans, selon le niveau de compétence en littératie, contrôlées par le statut étudiant et le statut matrimonial.....	17
Graphique 2.6. Différences du pourcentage de parents parmi les hommes et les femmes de 40 à 65 ans, selon le niveau de compétence en littératie, contrôlées par le niveau d'études.....	18
Graphique 2.7. Âge moyen au premier enfant, par niveau de compétence en littératie et sexe: adultes âgés de 40 à 65 ans.....	19
Graphique 2.8. Pourcentage cumulé de parents à un âge donné, par sexe et quintile de littératie : adultes âgés de 40 à 65 ans.....	20
Graphique 2.9. Différence de l'âge moyen au premier enfant, par quintile de littératie et sexe, contrôlée par le niveau d'études : adultes âgés de 40 à 65 ans.....	21
Graphique 2.10. Pourcentage d'adultes de 20 à 65 ans qui sont devenus parents à l'adolescence, par quintile de littératie et par sexe.....	22
Graphique 2.11. Pourcentage des 25-65 ans qui sont devenus parents à l'adolescence, par sexe et par niveau d'études.....	23
Graphique 2.12. Différence du pourcentage d'adultes de 20 à 65 ans qui sont devenus parents à l'adolescence, par sexe et quintile de littératie, contrôlée par le niveau d'études.....	24
Graphique 2.13. Nombre moyen d'enfants, par quintile de littératie et sexe : adultes âgés de 40 à 65 ans.....	24
Graphique 2.14. Différence du nombre moyen d'enfants, par sexe, contrôlée par le niveau d'études : adultes âgés de 40 à 65 ans.....	25
Graphique 2.15. Pourcentage d'adultes en famille monoparentale, par quintile de littératie, par sexe et par âge : adultes âgés de 16 à 65 ans.....	26
Graphique 2.16. Pourcentage de parents de famille monoparentale, par quintile de littératie et sexe : parents âgés de 16 à 65 ans.....	26
Graphique 2.17. Pourcentage de parents de famille monoparentale parmi les adultes, par niveau d'études : adultes âgés de 25 à 65 ans.....	27
Graphique 2.18. Différence du pourcentage de parents de famille monoparentale parmi les parents âgés de 25 à 39 ans, par quintile de littératie : ajustée selon le niveau d'études.....	28
Graphique 3.1. Taux d'emploi des femmes, par âge et statut parental.....	33
Graphique 3.2. Taux d'emploi des hommes, par âge et statut parental.....	34
Graphique 3.3. Moyenne du nombre total d'années de travail rémunéré des femmes âgées de 40 à 65 ans, selon le nombre d'enfants et par tranche d'âge.....	35
Graphique 3.4. Pourcentage d'adultes inactifs qui ne recherchent pas d'emploi pour raison familiale, selon le sexe, le niveau de compétence en littératie et le statut parental.....	36
Graphique 3.5. Moyenne du nombre d'heures hebdomadaires de travail rémunéré des adultes âgés de 40 à 65 ans, selon le sexe, le niveau de compétence en littératie et le statut parental.....	37
Graphique 3.6. Différence du pourcentage d'employés à temps partiel parmi les adultes actifs de 40 à 65 ans, selon le sexe et le nombre d'enfants, contrôlée par le niveau d'études.....	38

Graphique 3.7. Pourcentage d'employées à temps partiel parmi les femmes actives de 40 à 65 ans, selon le niveau de compétence en littératie et le nombre d'enfants	40
Graphique 3.8. Différence du pourcentage d'employées à temps partiel parmi les femmes actives de 40 à 65 ans, selon le niveau de compétence en littératie et le nombre d'enfants, contrôlée par le niveau d'études.....	40
Graphique 3.9. Variation du salaire horaire médian entre les adultes avec 2 enfants ou plus et les adultes avec 1 enfant ou sans enfant, selon l'âge et le sexe : adultes âgés de 40 à 65 ans	42
Graphique 3.10. Variation du salaire horaire médian entre les adultes avec 2 enfants ou plus et les adultes avec 1 enfant ou sans enfant, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe : adultes âgés de 40 à 65 ans.....	43
Graphique 3.11. Différence du taux d'emploi et variation du revenu horaire médian entre les femmes actives avec enfant et sans enfant âgées de 40 à 65 ans, par pays	44
Graphique 3.12. Pourcentage d'adultes actifs occupés ayant participé à une formation formelle ou non formelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le sexe et le nombre d'enfants.....	46
Graphique 3.13. Régression logistique de la probabilité de participer à une formation (estimateurs du maximum de vraisemblance).....	47
Graphique 3.14. Pourcentage d'adultes actifs occupés qui n'ont pas pu participer à une formation pour raison familiale, selon le sexe et le statut parental	48
Graphique A.1. Proportion d'étudiants, par quintile de littératie : adultes âgés de 16 à 29 ans.....	57
Graphique A.2. Pourcentage des parents dont le premier enfant est né avant la fin de leurs études initiales, par sexe et quintile de littératie : adultes âgés de 30 à 65 ans.....	57
Graphique A.3. Âge moyen de fin d'études initiales, par sexe et quintile de littératie : adultes âgés de 30 à 65 ans	58
Graphique A.4. Pourcentage d'actifs occupés et de chômeurs parmi les adultes de 16 à 65 ans selon leur situation familiale, par sexe.....	58

Chapitre 1. Introduction

Les relations entre les compétences en littératie (et plus généralement les compétences cognitives) et certaines dimensions de la vie familiale, comme la fécondité, la parentalité, la mise en couple ou la divortialité sont potentiellement des questions importantes intéressantes, pour de nombreuses raisons, les politiques sociales et les politiques d'éducation. Premièrement, non seulement le fait de cohabiter avec un conjoint ou un partenaire et le fait d'avoir des enfants sont des événements fondateurs de la vie des individus mais en plus la fécondité et les relations familiales sont au cœur des politiques sociales dans de nombreux pays. Dans ce contexte, il est nécessaire de comprendre si, et comment, les compétences en littératie sont liées à ces étapes de vie. Deuxièmement, tout comme l'école, la famille est l'un des environnements les plus fondamentaux dans lesquels les enfants évoluent, grandissent et améliorent leurs compétences en littératie. Comprendre quelles sont les attitudes et les caractéristiques parentales les plus déterminantes pour le développement de la littératie des enfants (comme le niveau d'études des parents ou encore leurs pratiques et leurs compétences en littératie) est crucial pour appréhender les mécanismes de transmission des inégalités liées à la plus ou moins grande maîtrise de la littératie. Troisièmement, la famille est une donnée, à la fois en terme de contrainte et de ressource, avec laquelle les adultes doivent composer lorsqu'ils cherchent à mener une carrière professionnelle. Il est intéressant de se demander si les effets des configurations familiales sur la réussite sur le marché du travail sont comparables entre les individus, quel que soit leur sexe ou leur niveau de compétence.

L'enquête PIAAC de l'OCDE (Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes) est l'une des rares enquêtes qui collecte à la fois des informations sur les compétences cognitives (ici, les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problème) et des informations sur les caractéristiques familiales et individuelles des répondants, notamment leur situation vis à vis des études, leur niveau de formation et leur statut sur le marché du travail.

Données et méthodes

PIAAC est une évaluation internationale portant sur les compétences en traitement de l'information des adultes âgés de 16 à 65 ans. Trente-trois pays ont participé à la première vague de l'enquête, dont les données ont principalement été collectées entre le mois d'août 2011 et le mois de mars 2012, et neuf pays supplémentaires ont participé à la seconde vague, dont les données ont été collectées entre le mois d'août 2014 et le mois de mars 2015. En plus de répondre à un questionnaire biographique, les interviewés ont passé une évaluation en littératie et en numératie et, dans 28 des 33 pays participants, en résolution de problème dans des environnements à forte composante technologique. L'évaluation a été conçue pour être administrée sur ordinateur, bien qu'une version papier ait été conservée dans les cas où les répondants n'étaient pas suffisamment à l'aise avec l'outil informatique pour répondre à la version numérisée du test. Dans la plupart des

pays, la taille de l'échantillon était d'environ 5 000 adultes. Des informations plus détaillées sur l'enquête peuvent être consultées dans le rapport technique (OCDE, 2016^[1]) et dans les rapports internationaux (OCDE, 2013^[2] ; OCDE, 2016^[3]).

Les analyses conduites dans ce rapport l'ont été à partir des données de 30 des 33 pays ayant participé à la première vague de l'enquête¹.

Le questionnaire de contexte de PIAAC contient toute une série de questions portant sur la composition du foyer et certaines caractéristiques de ses membres². Ces questions abordent plus précisément la taille du ménage, le statut matrimonial, la situation du conjoint vis-à-vis de l'emploi et le nombre et l'âge des enfants³ du répondant.

Certaines caractéristiques des analyses que le lecteur doit garder à l'esprit sont précisées ci-dessous.

L'indicateur de compétence en littératie utilisé dans ce rapport est la distribution nationale en quintile des scores de compétence en littératie de la population adulte. En d'autres termes, les adultes situés dans le premier quintile sont les 20 % dont les scores en littératie sont les plus faibles et les adultes appartenant au 5^{ème} quintile sont les 20 % dont les scores sont les plus élevés par rapport à l'ensemble de la population d'un pays donné. Cette approche a été privilégiée car la question est ici de savoir si les adultes ayant une plus ou moins grande maîtrise de la littératie comparativement à leurs semblables ont plus ou moins de chance de vivre dans certaines configurations familiales et ont plus ou moins

¹ Allemagne, Australie, Autriche, Belgique (Flandre), Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, République slovaque, Royaume-Uni (Angleterre, Irlande du Nord), Singapour, Suède et Turquie. Chypre*, Djakarta (Indonésie) et la Fédération de Russie ne sont pas inclus dans les analyses: Chypre* à cause d'une trop forte proportion de réponses manquantes suite à des problèmes de langue de passation, l'Indonésie à cause de la restriction de l'échantillon à la région de Djakarta et la Fédération de Russie à cause d'une couverture incomplète de la population Russe. Voir OCDE (2016^[1]) pour plus de détails.

** Note de la Turquie :*

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne :

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

² Les questionnaire peut être consulté sur http://www.oecd.org/skills/piaac/BQ_MASTER.HTM.

³ Une des principales limites de PIAAC pour les analyses sur la formation et la composition familiale est, dans le cas des répondants qui vivent en couple, la faible quantité d'information collectée sur leurs partenaires. À part le fait que celui-ci existe, seule sa situation principale vis-à-vis de l'emploi est connue. Par conséquent, une grande partie des questions portant sur les configurations familiales à partir des données de PIAAC ont, en quelque sorte, une portée limitée. Il n'est par exemple pas possible d'examiner la propension des individus à se mettre en couple avec des partenaires ayant un niveau de compétence en numératie et en littératie équivalent au leur, ou encore de caractériser avec précision l'environnement social du ménage du répondant, sauf dans le cas des familles monoparentales.

de chance de ressentir le poids de ces configurations familiales sur leurs opportunités professionnelles plutôt que de connaître l'influence de tel ou tel niveau de littératie, exprimé en termes absolus, sur ces mêmes variables⁴.

La population couverte par PIAAC comprend à la fois les adultes qui étaient encore en étude au moment de l'enquête (principalement ceux âgés entre 16 et 29 ans) et les adultes qui ont majoritairement terminé leur formation initiale (ceux âgés entre 30 et 65 ans). Pour tenir compte de cette spécificité, les analyses qui portent sur l'éducation examineront séparément les jeunes adultes des adultes les plus âgés et s'intéresseront à des aspects différents de l'éducation selon le groupe d'âge concerné. Pour les cohortes les plus jeunes (16-29 ans), la variable d'intérêt concernant l'éducation est habituellement le *statut étudiant* (c'est-à-dire une variable binaire qui indique si le répondant suit ou non des études). Pour les adultes les plus âgés (qui en général ont terminé leurs études), la variable d'intérêt est *le niveau de formation* (c'est-à-dire un indicateur du plus haut niveau de formation atteint).

Lorsque l'on examine les relations entre le niveau de compétence en littératie et la morphologie familiale à partir des données de PIAAC, il est important de se rappeler que : (1) la mesure de niveau de compétence en littératie disponible est celle à la date de l'enquête et (2) que le questionnaire de PIAAC contient très peu d'information sur la dynamique de la situation familiale et matrimoniale du répondant. En premier lieu, le niveau de littératie est mesuré à une période postérieure à la plupart des événements familiaux qui sont abordés dans ce rapport, comme la naissance des enfants et la date à laquelle le foyer du répondant a pris sa configuration actuelle (par exemple, la date à laquelle le répondant s'est marié ou a commencé à cohabiter avec son partenaire actuel ou s'est séparé de son dernier partenaire). Dans certains cas, l'intervalle entre la date de naissance du premier enfant, ou de la mise en couple avec le partenaire actuel, et la date à laquelle le niveau de littératie a été mesuré peut aller jusqu'à 45 ans. Ce qui signifie que toute interprétation des relations entre le niveau de compétence en littératie et les configurations familiales analysées dans ce rapport, et faisant apparaître le niveau de littératie comme une variable explicative, se fonde sur l'hypothèse forte d'une certaine stabilité au cours du temps du niveau de compétence en littératie des adultes. En second lieu, PIAAC fournit des informations sur les conditions de vie et la morphologie de la famille du répondant. Mais il ne fournit aucun élément sur l'histoire ou la durée des alliances, des mises en couple ou des configurations familiales actuelles. La seule exception concerne la parentalité, pour laquelle les informations sur l'âge de l'enfant le plus âgé peut être utilisé pour calculer, par exemple, l'âge auquel le répondant est devenu parent pour la première fois.

⁴ Une telle approche est également rendue nécessaire par le fait que l'analyse porte sur un ensemble de plus de 30 pays dont les moyennes et les distributions des niveaux de compétence définis par PIAAC sont extrêmement hétérogènes.

Chapitre 2. Littératie, niveau d'études et formation de la famille

Introduction

Ce chapitre étudie les relations entre le niveau de compétence en littératie et les dimensions suivantes de la formation et de la composition des familles : (1) la cohabitation avec le conjoint, (2) l'entrée dans la parentalité, (3) le moment de la naissance du premier enfant, (4) les parents adolescents, (5) le nombre d'enfants et (6) la monoparentalité. En premier lieu, il dresse un état des lieux des liens entre le niveau de littératie et les principales caractéristiques de la formation de la famille et de la composition familiale selon l'âge et le sexe des répondants tels qu'ils sont collectés dans PIAAC. En second lieu, étant donnée l'existence bien établie de corrélations entre les variables liées à l'éducation (que ce soit la participation aux études ou le plus haut niveau d'études atteint) et, à la fois, le niveau de littératie (OCDE, 2013^[2]) et de nombreux autres aspects du cycle de vie des familles (Insee, 2015^[4] ; Mills et al., 2011^[5]), ce chapitre examine dans quelle mesure les liens entre la morphologie familiale et le niveau de compétence s'expliquent surtout par la situation vis-à-vis des études et le niveau de formation des répondants.

Niveau de littératie et vie en couple

Le pourcentage d'adultes âgés de 16 à 65 ans vivant en couple par quintile de distribution nationale du score en littératie, selon le sexe, est présenté dans le Tableau 2.1.

Tableau 2.1. Pourcentage des 16-65 ans vivant en couple, selon le sexe, l'âge et le quintile national de littératie

Âge	Femmes					Ensemble	Hommes					Ensemble
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	
16-19	8.0	4.7	4.0	3.1	2.2	4.2	2.5	1.8	1.6	1.5	0.8	1.6
20-24	34.8	29.9	27.1	24.2	20.6	25.9	19.3	17.2	16.0	14.0	12.1	15.1
25-29	64.2	61.7	58.5	58.1	55.3	58.5	47.3	45.8	45.4	44.6	42.0	44.4
30-34	71.8	72.7	72.9	74.4	74.7	73.4	63.4	65.2	66.3	66.1	66.6	65.7
35-39	74.6	77.2	77.8	78.6	79.7	77.9	68.1	74.0	77.2	79.4	81.3	76.9
40-44	72.5	76.1	78.1	78.8	79.4	77.2	69.6	76.6	78.5	80.5	83.1	78.2
45-49	72.5	75.2	75.5	76.1	76.7	75.3	70.0	76.6	79.1	80.4	83.6	77.8
50-54	70.3	73.1	74.3	76.0	76.1	73.7	70.2	76.9	79.4	80.2	83.7	77.5
55-59	69.9	72.0	72.1	72.2	72.0	71.8	73.1	80.1	82.5	84.1	84.6	79.8
60-65	66.8	69.3	69.2	69.7	69.8	68.9	77.6	82.3	83.4	84.6	85.9	81.7
Total	64.8	63.8	62.3	61.6	61.1	62.8	61.0	62.5	61.8	61.1	60.9	61.4

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donnees/publiquesetanalyses.

Si on considère l'ensemble de la population des adultes âgés de 16 à 65 ans, le niveau de compétence en littératie n'est pas lié à la probabilité de vivre en couple. La proportion d'hommes et de femmes, âgés entre 16 et 65 ans, qui vivent en couple ne varie pas, ou varie peu, selon le niveau de littératie et est d'un ordre de grandeur comparable entre les hommes et les femmes dans chaque quintile.

Une image légèrement différente se dessine lorsque l'on examine les résultats en fonction des groupes d'âge. Premièrement, les femmes ont en moyenne plus de chance que les hommes de vivre en couple lorsqu'elles sont jeunes (entre 16 et 34 ans) et moins de chance lorsqu'elles sont plus âgées (entre 55 et 65 ans). Ce résultat se confirme pour tous les quintiles de la distribution des scores en littératie. Il traduit le fait que : (1) les hommes tendent à se mettre en couple avec des partenaires plus jeunes⁵ qu'eux, (2) que les hommes ont une probabilité plus élevée de se remettre en couple après un divorce, une séparation ou le décès de leur conjoint⁶ et (3) que les hommes ont une espérance de vie plus faible que les femmes (OCDE, 2017_[6]).

Deuxièmement, les femmes et les hommes les plus jeunes (16-29 ans), possédant un niveau relatif de compétence en littératie faible, ont plus de chance de vivre en couple que les adultes fortement compétents, quoi que de façon plus prononcée pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes. Cependant, aux âges les plus avancés, la relation entre le niveau de compétence et la probabilité de vivre en couple s'inverse. Les hommes âgés entre 35 et 65 ans et appartenant au quintile le plus faible de la distribution nationale des scores de littératie ont bien moins de chance de vivre avec un partenaire que leurs semblables appartenant au quintile le plus élevé. Le lien entre compétence et vie en couple pour les adultes les plus âgés est plus fort pour les hommes que pour les femmes. La différence de probabilité de vivre en couple des hommes âgés de 35 à 65 ans appartenant aux deux quintiles extrêmes de la distribution nationale des scores en littératie est comprise entre 8 et 14 points de pourcentage selon la tranche d'âge considérée, contre respectivement 2 et 7 points de pourcentage pour les femmes.

Bien qu'il eut été intéressant d'étudier la relation entre le niveau de compétence en littératie et la probabilité qu'une personne ait déjà vécu en couple selon son âge, les données issues de PIAAC ne le permettent pas. Seul le statut matrimonial au moment de l'enquête peut être examiné. Cependant, les données suggèrent fortement que : (1) les adultes les plus compétents retardent la date de leur mise en couple par rapport aux adultes les moins compétents et (2) que le risque de séparation (ou de décès du partenaire) sans remise en couple est plus important, après 30 ans, pour les adultes les moins compétents que pour les adultes les plus compétents.

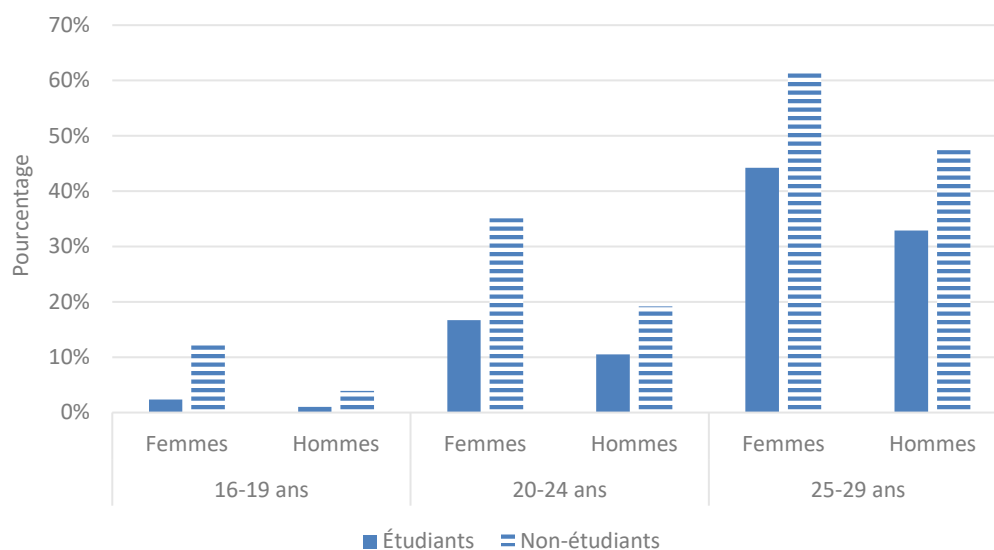
La plus forte proportion de jeunes adultes avec un faible niveau de compétence vivant avec un partenaire est, dans une certaine mesure, liée au fait que les jeunes gens ayant un plus faible niveau de littératie ont plus de chance d'avoir déjà terminé (ou abandonné) leurs études que leur pairs les plus compétents (voir Graphique A.1) et, par conséquent, d'avoir déjà atteint un certain degré d'indépendance pratique, financier et émotionnel vis-à-vis de leurs parents qui leur offre une plus grande probabilité de se marier ou de cohabiter avec leur partenaire. Comme on peut le voir sur le Graphique 2.1, les jeunes adultes qui ne sont pas en étude ont une plus grande probabilité de vivre en couple que les

⁵ Voir ONU (2013_[32]) pour les données mondiales sur le mariage.

⁶ Voir Schimmele et Wu (2016_[35]) pour le Canada.

étudiants⁷, indépendamment de l'âge. Dans le même temps, en termes relatifs, le rapport des probabilités pour les non-étudiants et pour les étudiants de vivre en couple diminue en fonction de l'âge. Les jeunes femmes entre 16 et 19 ans qui ne sont pas en études ont ainsi 5.9 fois plus de chance de vivre en couple que les étudiantes du même âge, contre 2.7 fois entre 20 et 24 ans, et 2 fois entre 25 et 29 ans.

Graphique 2.1. Pourcentage d'adultes de 16 à 29 ans vivant en couple, par âge, statut étudiant et sexe

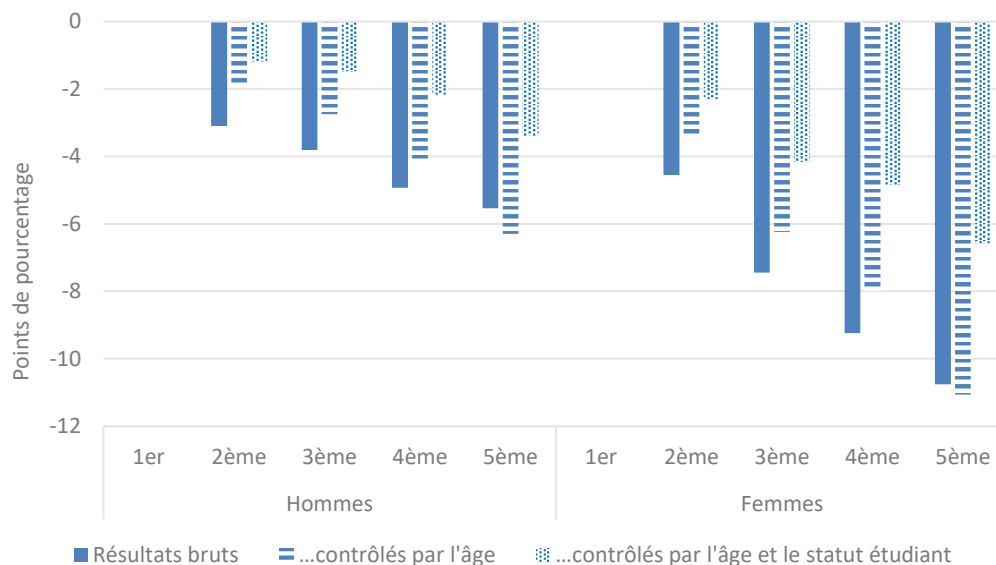


Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Quand on prend en compte l'âge et le statut d'étudiant (Graphique 2.2), le niveau de littératie est corrélé négativement (quoique faiblement) pour les jeunes femmes, et ne montre pas de corrélation pour les jeunes hommes, avec la probabilité de vivre en couple. Par exemple, les femmes âgées entre 20 et 29 ans appartenant au quintile le plus élevé de la distribution nationale des scores en littératie ont une probabilité de vivre en couple inférieure de 11 points de pourcentage à celle des femmes du même âge appartenant au quintile le plus bas. Si on contrôle les résultats par l'âge et le statut d'étudiant, la différence est réduite à environ 7 points de pourcentage. Pour les hommes âgés de 20 à 29 ans, la différence du pourcentage estimé d'hommes vivant en couple appartenant au quintile le plus élevé et au quintile le plus faible de la distribution nationale des scores en littératie est négligeable dès lors que l'âge et le statut d'étudiant sont pris en compte : la part des hommes du 5^{ème} quintile qui vivent en couple est plus faible de trois points de pourcentage par rapport à celle des hommes du 1^{er} quintile.

⁷ Les étudiants tendent à avoir en moyenne des scores en littératie supérieurs à ceux des non-étudiants.

Graphique 2.2. Différences du pourcentage des 20-29 ans qui vivent en couple, par niveau de compétence en littératie (quintiles) : contrôlées par l'âge et le statut étudiant

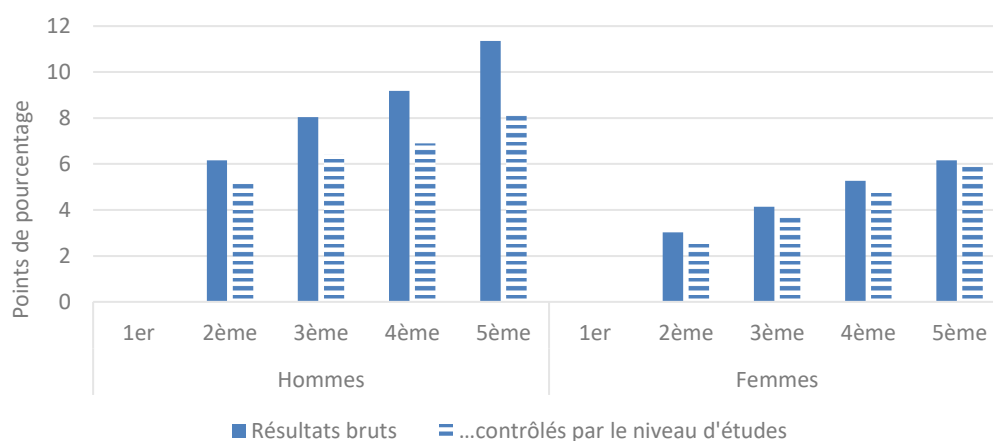


Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Parmi les adultes les plus âgés (40-65 ans), le fait de contrôler les résultats par le niveau d'études réduit, en quelque sorte, l'avantage des adultes les plus compétents en littératie en ce qui concerne la probabilité de vivre en couple pour les hommes, mais a peu d'effet pour les femmes (Graphique 2.3).

Graphique 2.3. Différences du pourcentage des adultes de 40 à 65 ans qui vivent en couple, par niveau de compétence en littératie (quintiles) : contrôlées par le niveau d'études



Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Compétence en littératie et parentalité

La probabilité d'être parent est négativement corrélée au niveau de compétence en littératie, à la fois parmi les femmes et parmi les hommes. En moyenne, les femmes âgées de 16 à 65 ans ont une probabilité d'être parent supérieure à celle des hommes appartenant au même groupe d'âge. Cependant, la différence du pourcentage de femmes et d'hommes qui ont des enfants diminue à mesure que le niveau de compétence en littératie augmente.

Comme dans le cas du statut matrimonial, le tableau se complexifie lorsque l'on ajoute la variable de l'âge dans l'analyse (Tableau 2.2). À la fois pour les hommes et pour les femmes, la probabilité d'être parent augmente fortement avec l'âge jusqu'à l'âge de 39 ans. Par ailleurs, on observe un lien négatif, de plus en plus faible à mesure que l'âge augmente, entre le niveau de compétence en littératie et le fait d'être parent parmi les cohortes les plus jeunes. Parmi les cohortes les plus âgées (comprenant les adultes de 40 à 65 ans), le niveau de littératie a un lien relativement faible avec la probabilité d'être parent. Ainsi, la probabilité d'être mère est légèrement plus faible pour les femmes âgées de 40 à 65 ans appartenant au quintile de compétence en littératie le plus élevé que pour celles appartenant à n'importe quel autre quintile. Pour les hommes de 40 à 65 ans, à l'inverse, la probabilité d'être père est un peu plus faible pour ceux appartenant au quintile le plus bas que pour ceux appartenant à l'ensemble des autres quintiles.

Tableau 2.2. Pourcentage de femmes et d'hommes qui sont parents, par quintile de compétence et par âge

Âge	Femmes						Hommes					
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	Ensemble	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	Ensemble
16-19	5.8	2.5	1.7	0.9	0.5	2.1	1.4	1.1	0.5	0.8	0.2	0.8
20-24	29.8	19.1	14.0	10.8	5.7	14.0	11.5	7.3	5.7	4.1	2.4	5.7
25-29	61.2	52.6	43.9	36.5	27.6	41.4	36.4	29.7	26.9	22.6	15.5	24.5
30-34	77.6	73.7	69.8	66.3	59.3	68.1	56.9	54.2	52.6	49.7	45.3	50.8
35-39	86.6	85.6	84.1	82.2	77.8	82.9	71.1	73.6	72.7	72.2	70.9	72.1
40-44	86.9	88.1	87.3	86.2	84.0	86.5	75.1	78.8	79.8	80.9	79.6	79.0
45-49	88.4	89.1	88.5	87.2	84.3	87.6	78.9	82.6	83.2	83.4	83.6	82.2
50-54	89.9	90.3	90.1	89.1	88.5	89.7	80.9	84.3	85.3	86.3	87.7	84.4
55-59	90.0	90.7	90.3	88.9	87.2	89.8	83.5	87.2	88.0	88.4	88.9	86.7
60-65	91.1	91.1	90.4	90.4	87.9	90.8	87.7	89.5	88.9	88.7	88.5	88.7
Total	79.0	73.1	67.9	62.8	56.1	68.0	65.5	62.9	59.5	56.3	51.8	59.1

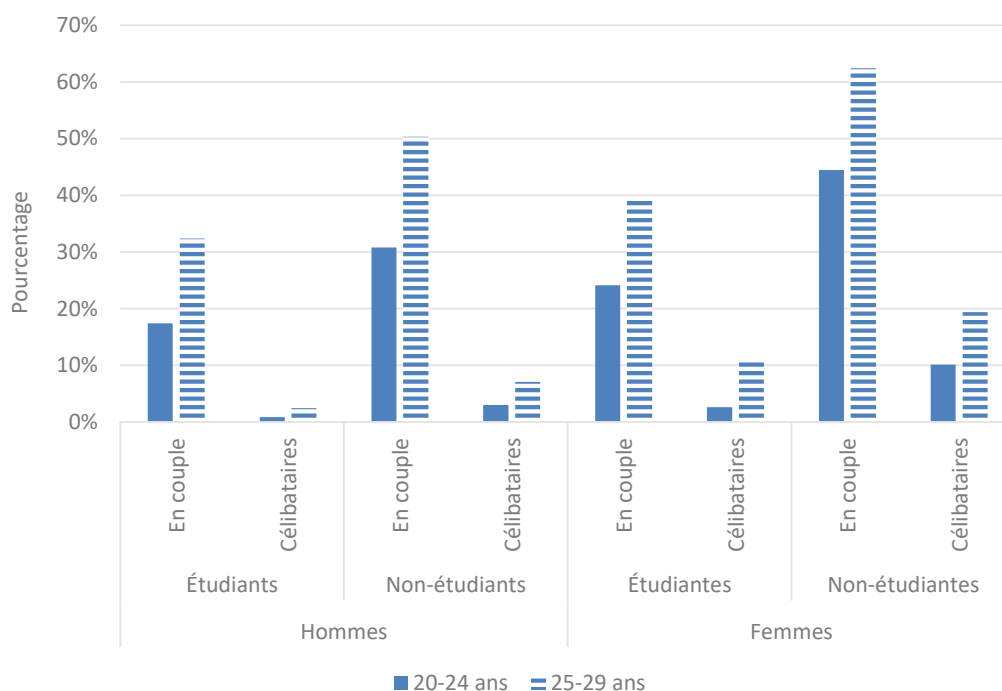
Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Les jeunes adultes les plus compétents en littératie, que ce soient les hommes ou les femmes, semblent retarder leur entrée dans la parentalité pendant une période plus longue que les jeunes adultes les moins compétents. Cela est dû, en partie, au fait qu'ils ont tendance à se marier ou à cohabiter avec un partenaire à un âge plus avancé⁸ et à

⁸ La vie en couple n'est évidemment pas une condition nécessaire pour avoir des enfants. Cependant, pour de nombreuses personnes, le mariage ou la cohabitation représente une première étape importante sur le chemin de la parentalité. Une étude française récente démontre clairement une certaine stabilité dans les étapes initiales du cycle vie des jeunes adultes passant, au fur et à

poursuivre leurs études plus longtemps. Comme on peut le voir dans le Graphique 2.4, la part de jeunes célibataires (âgés de 20 à 29 ans) ayant des enfants est très faible (indépendamment du fait qu'ils soient étudiants ou non) et les étudiants ont moins de chance d'être parents que les non-étudiants (indépendamment du fait qu'ils vivent en couple ou non).

Graphique 2.4. Pourcentage des 20-29 ans qui sont parents, par sexe, statut étudiant, statut matrimonial et âge

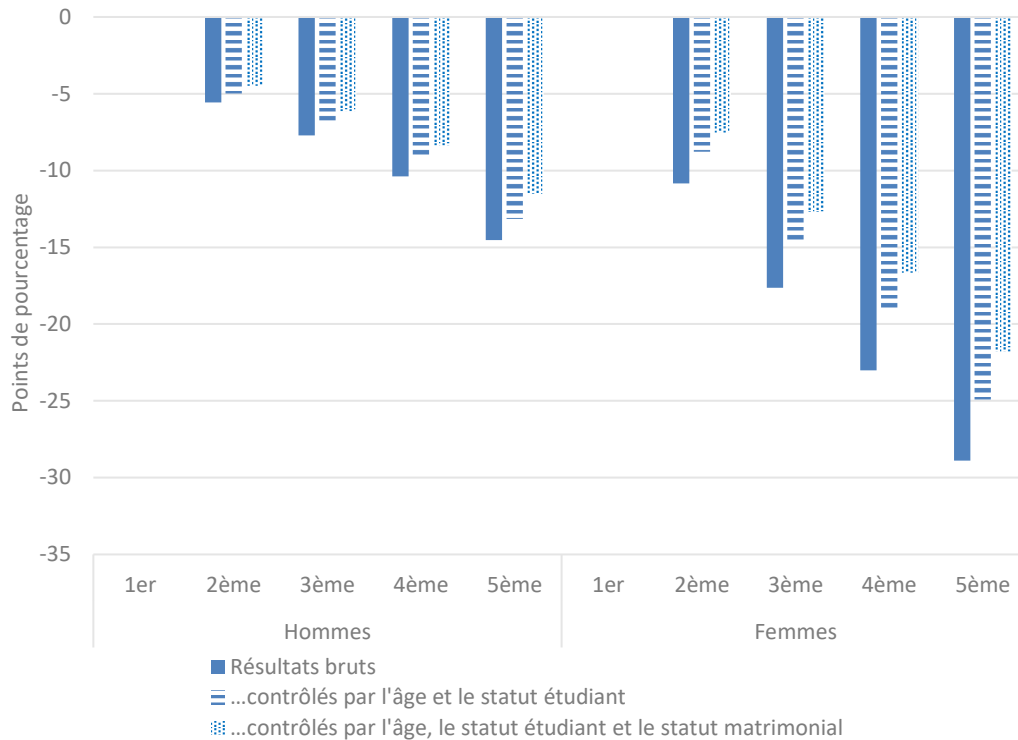


Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

La force de la liaison entre le niveau de compétence en littératie et le fait d'être parent, pour les jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans, est légèrement plus faible lorsque l'on prend en compte : (1) le statut étudiant et (2) le statut matrimonial (Graphique 2.5). Indépendamment du fait d'être étudiant et de vivre en couple, la probabilité pour un jeune adulte d'être parent diminue à mesure que le niveau de compétence en littératie augmente. Par exemple, la différence brute du pourcentage de parents parmi les jeunes adultes appartenant au quintile le plus faible de compétence et ceux appartenant au quintile le plus élevé est de 29 points de pourcentage dans le cas des femmes et de 15 points de pourcentage dans le cas des jeunes hommes. Si on ajuste les résultats selon le statut étudiant et le statut matrimonial, la différence de pourcentages diminue légèrement et ne s'établit plus, respectivement, qu'à 22 et 11 points de pourcentage.

mesure que l'âge augmente, de la fin des études, à la cohabitation puis à la parentalité (Insee, 2015^[4]).

Graphique 2.5. Différences du pourcentage de parents parmi les hommes et les femmes de 16 à 29 ans, selon le niveau de compétence en littératie, contrôlées par le statut étudiant et le statut matrimonial

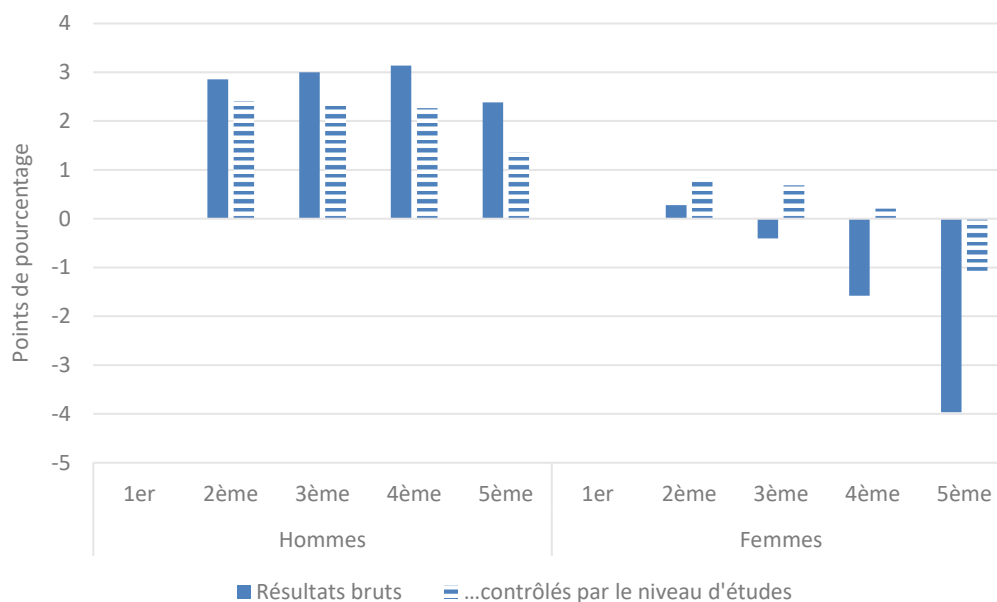


Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Parmi les cohortes les plus âgées, l'association entre le niveau de littératie et le fait d'être parent est très faible. La différence du pourcentage de parents parmi les femmes âgées de 40 à 65 ans appartenant au premier quintile de la distribution nationale des scores en littératie et celles appartenant aux quintiles 2 à 5 est comprise entre 0 et -4 points de pourcentage. Dans le cas des hommes du même groupe d'âge, les différences sont comprises entre 2 et 3 points de pourcentage. Le fait de contrôler les résultats par le niveau d'études n'a que peu d'effet pour les hommes et réduit les différences entre le pourcentage de mères du premier quintile et celles des quatre autres quintiles à des niveaux négligeables (Graphique 2.6).

Graphique 2.6. Différences du pourcentage de parents parmi les hommes et les femmes de 40 à 65 ans, selon le niveau de compétence en littératie, contrôlées par le niveau d'études



Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

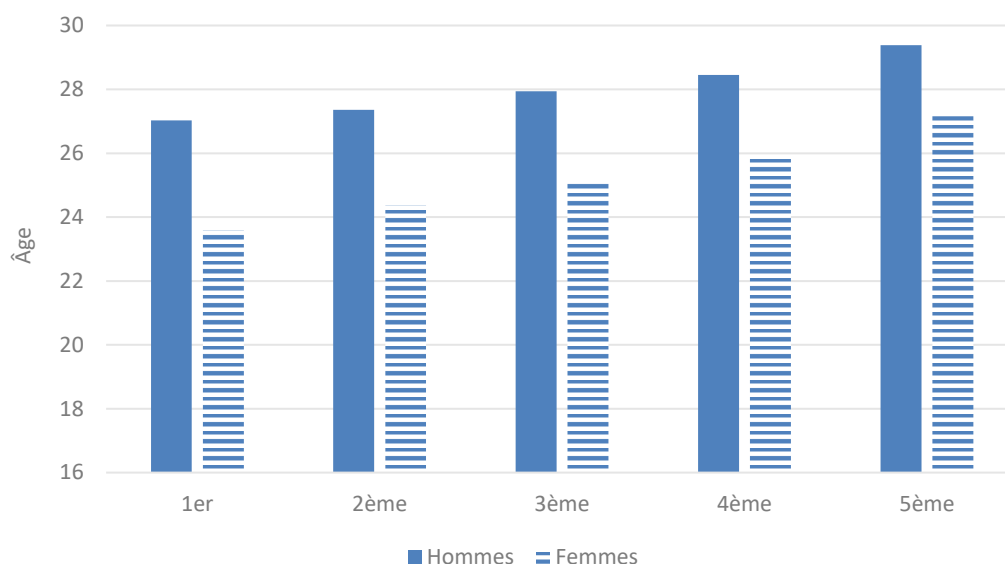
Dynamique de la parentalité

Âge au premier enfant

Dans le but d'étudier les liens entre le niveau de compétence en littératie et l'âge des parents à la naissance de leur premier enfant⁹, l'analyse se limite aux adultes âgés de 40 à 65 ans (c'est-à-dire à un groupe d'âge pour lequel seule une minorité de femmes s'apprête à avoir leur premier enfant). Au sein de ce groupe, l'âge moyen à la naissance du premier enfant des femmes dont le score en littératie se situe parmi les 20 % les plus faibles de leur pays est d'environ 24 ans, contre 27 ans pour celles dont le score se situe dans les 20 % les plus élevés (Graphique 2.7). Une tendance comparable se retrouve pour les hommes pour lesquels l'âge moyen au premier enfant est supérieur à celui des femmes pour tous les quintiles de la distribution des compétences en littératie. Il est intéressant de noter que l'écart d'âge moyen au premier enfant entre les femmes et les hommes est moins marqué dans le quintile le plus élevé que dans le quintile le moins élevé.

⁹ Il est important de noter que nous n'avons aucun moyen de distinguer les enfants biologiques des autres enfants (i.e. les beaux-enfants ou les enfants adoptés) dans les données de PIAAC. La question concernant l'existence des enfants (J_Q03a) était formulée ainsi « Avez-vous des enfants ? Merci de compter également les enfants de votre conjoint(e) et vos enfants qui ne vivent plus au sein de votre foyer ». En conséquence, il est possible que l'âge moyen au premier enfant des pères soit légèrement plus sous-estimé que si seuls les enfants biologiques avaient été pris en compte étant donnée la tendance des hommes à se remettre en couple avec des partenaires plus jeunes que leur conjointe précédente.

Graphique 2.7. Âge moyen au premier enfant, par niveau de compétence en littératie et sexe: adultes âgés de 40 à 65 ans

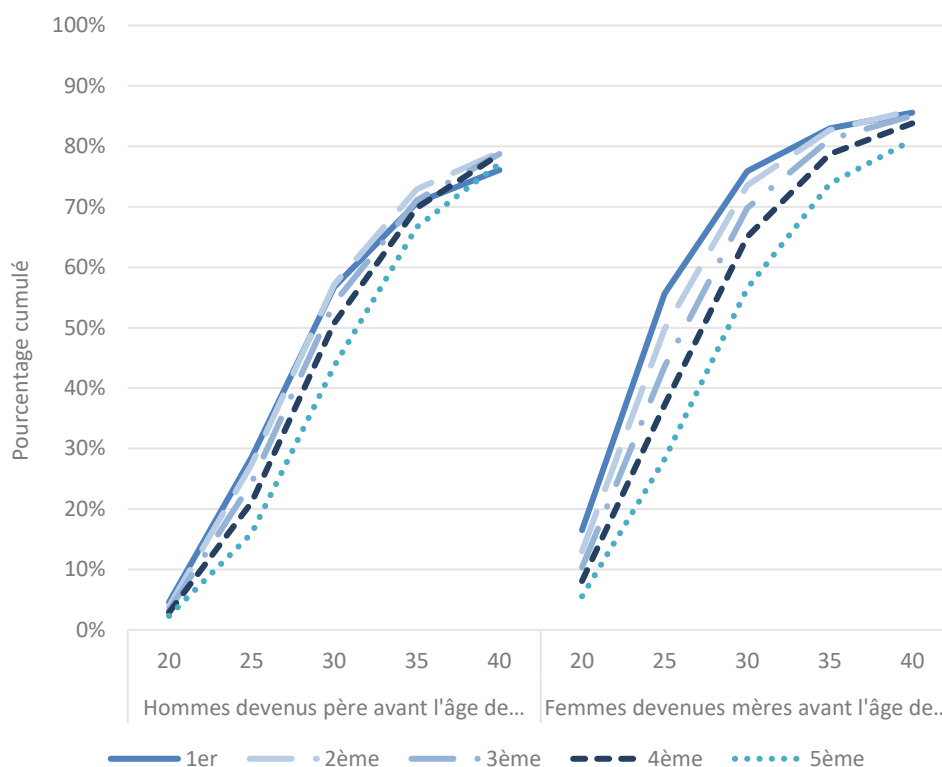


Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Le Graphique 2.8 présente les mêmes résultats d'une façon un peu différente. Il expose les proportions cumulatives de femmes et d'hommes de la cohorte des 40-65 ans qui sont devenus progressivement parents entre 20 et 40 ans selon les différents quintiles de littératie. Bien que la littératie ne soit pas très fortement liée à la probabilité de devenir parent vers 40 ans¹⁰, les femmes et les hommes les plus compétents en littératie ont tendance à retarder l'arrivée de leur premier enfant comparativement à leurs semblables moins compétents. Par exemple, alors que 56 % des femmes appartenant au 5^{ème} quintile de compétence en littératie du groupe des 40-65 ans sont devenues mères à 30 ans, c'est le cas de 76 % des femmes du 1^{er} quintile.

¹⁰ La différence de cette probabilité entre les adultes du quintile le plus élevé de la distribution nationale des scores de littératie et ceux du quintile le moins élevé est d'environ -5 points de pourcentage pour les femmes et proche de zéro pour les hommes.

Graphique 2.8. Pourcentage cumulé de parents à un âge donné, par sexe et quintile de littératie : adultes âgés de 40 à 65 ans

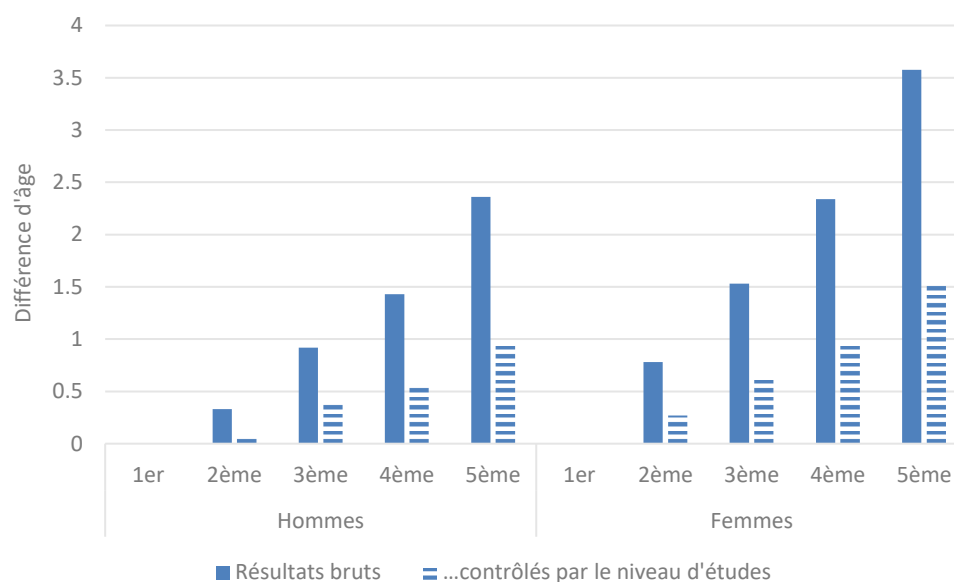


Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

L'explication de la tendance qu'ont les adultes les plus compétents en littératie à avoir leurs enfants plus tard que les adultes les moins performants est liée : (1) au fait que l'entrée dans la parentalité tend à être repoussée jusqu'à la fin des études initiales (voir Graphique A.2) et (2) au fait que l'âge moyen des adultes à la fin de leurs études initiales est plus élevé pour les adultes les plus compétents en littératie (Graphique A.3).

Une fois que l'on prend en compte le niveau d'études atteint (et, avec celui-ci, le nombre d'années d'études), la force du lien entre les compétences en littératie et l'âge auquel les adultes deviennent parents pour la première fois s'affaiblit considérablement (Graphique 2.9), sans disparaître pour autant. Par exemple, parmi les 40-65 ans, la différence de l'âge à l'arrivée du premier enfant entre les femmes appartenant au 5^{ème} quintile et celles appartenant au 1^{er} quintile de compétence en littératie passe de 3.5 ans à 1.5 lorsqu'on raisonne à niveau d'études constant. Cependant, à la fois pour les femmes et pour les hommes, l'âge moyen auquel ils deviennent parents s'accroît tout de même avec le niveau de compétence en littératie, même lorsque les résultats sont contrôlés par le niveau d'études des répondants.

Graphique 2.9. Différence de l'âge moyen au premier enfant, par quintile de littératie et sexe, contrôlée par le niveau d'études : adultes âgés de 40 à 65 ans



Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Les parents adolescents

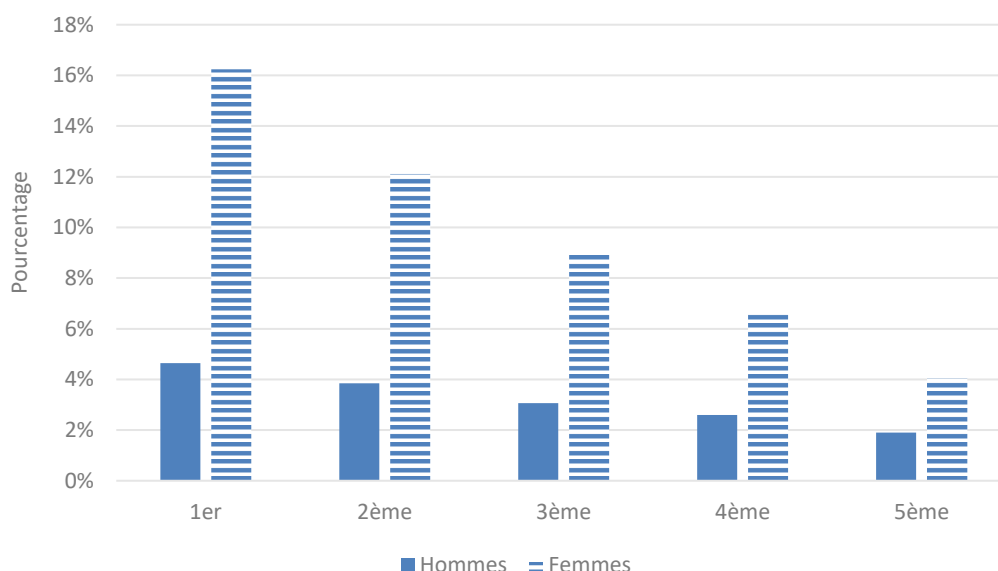
La parentalité à l'adolescence (ou plus spécifiquement les mères adolescentes) est un sujet de préoccupation politique dans de nombreux pays comme au Royaume-Uni (Department of Health, 2013^[7]) ou aux États-Unis (Department of Health and Human Services et Office of Adolescent Health, 2014^[8]). Étant donné l'intérêt porté à cette question, il est bon de se pencher plus précisément sur la relation entre les compétences en littératie et la parentalité à l'adolescence. Globalement, la proportion des adolescents qui sont pères ou mères de famille est très faible parmi la population adulte des pays ayant participé à PIAAC. Environ 2 % des jeunes femmes et 1 % des jeunes hommes âgés entre 16 et 19 ans au moment de l'enquête avaient des enfants (Tableau 2.2). Parmi les adolescentes, le fait d'être parent est corrélé à un faible niveau en littératie puisque 6 % des jeunes femmes âgées entre 16 et 19 ans appartenant au quintile le plus faible de la distribution nationale des scores de littératie sont mères, contre quasiment aucune des jeunes filles les plus compétentes du même âge.

Lorsque l'on regarde le pourcentage d'hommes et de femmes qui sont devenus parents pour la première fois pendant leur adolescence, on observe une tendance tout à fait comparable. Sur l'ensemble des pays couverts par PIAAC, environ 16 % des femmes âgées entre 20 et 65 ans qui se situent dans le quintile le plus bas de la distribution des scores en littératie sont devenues mères à l'adolescence, contre 4 % qui se situent dans le quintile le plus haut¹¹. Bien que la part de ceux qui sont devenus pères à l'adolescence

¹¹ La diminution de la part des mères adolescentes parmi les jeunes adultes par rapport aux générations précédentes s'explique sans doute en partie par la généralisation de la contraception

soit bien plus faible, la probabilité d'être un parent adolescent est aussi corrélée négativement (mais moins fortement) au niveau de compétence en littératie pour les hommes (Graphique 2.10).

Graphique 2.10. Pourcentage d'adultes de 20 à 65 ans qui sont devenus parents à l'adolescence, par quintile de littératie et par sexe



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Un lien négatif fort entre le niveau de diplôme obtenu et la probabilité d'avoir un enfant avant 18 ans est aussi constaté, particulièrement pour les femmes (Graphique 2.11). Ce résultat n'est pas surprenant. Premièrement, la plupart des mères adolescentes devront interrompre leurs études à la naissance de leur premier enfant, si elle ne l'avaient pas déjà fait avant la naissance (voire avant la conception dans certains cas)¹². Dans ces conditions, elles n'ont pu atteindre au maximum que le niveau de fin d'études secondaires avant la naissance de leur premier enfant. Deuxièmement, devenir parent à l'adolescence crée de nombreux obstacles à la reprise des études (du moins dans le cas des femmes tant que leurs enfants sont très jeunes) et donc au développement du niveau de compétences en littératie (jusqu'au niveau qu'il aurait dû atteindre grâce à la poursuite normale des études). Ne pas réussir à terminer le cycle d'études secondaires rend quasiment impossible la poursuite des études dans l'enseignement supérieur et même tout

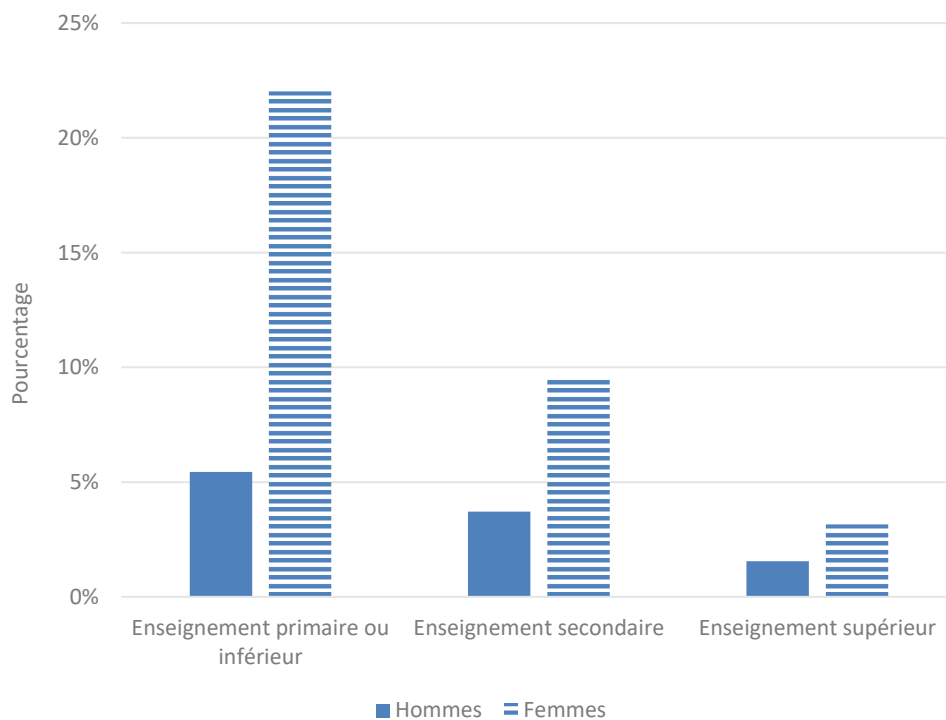
féminine, dont la diffusion a un effet avéré sur l'âge au premier enfant et la participation des femmes sur le marché du travail (Bailey, 2006^[29]). En conséquence, l'inégal accès aux moyens de contraception selon le milieu social peut être une des causes de la plus forte concentration de mères adolescentes observée parmi les femmes les moins compétentes en littératie.

¹² Savoir si la grossesse ou la naissance d'un enfant est la cause de l'interruption des études ou, à l'inverse, s'il existe des conditions socio-économiques préexistantes qui favorisent à la fois la probabilité d'une parentalité précoce et d'un abandon du cursus scolaire est une question importante pour la recherche mais à laquelle les données de PIAAC ne permettent pas de répondre.

simplement, pour des raisons financières et pratiques, la reprise des études, particulièrement au lycée. Des études ont ainsi montré à quel point la maternité à l'adolescence avait un effet négatif net sur la participation des femmes à l'éducation (Luong, 2008^[9] ; Fletcher et Wolfe, 2009^[10]).

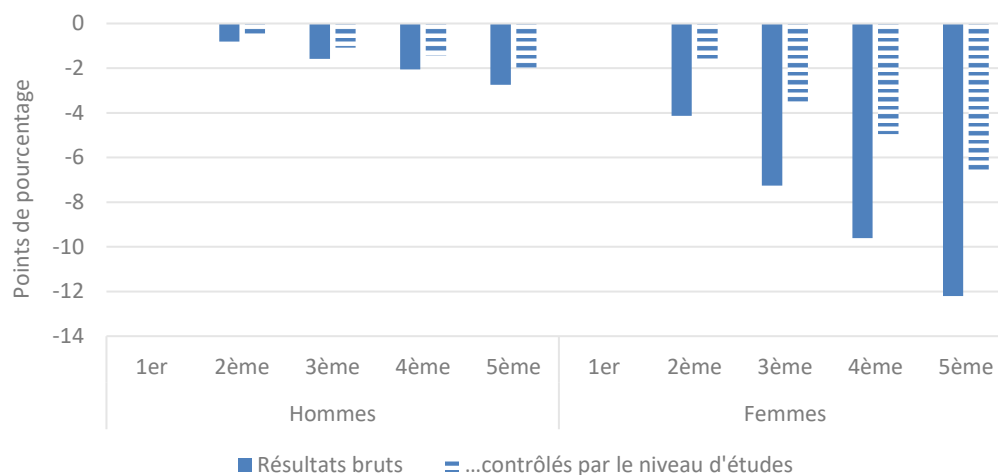
C'est donc sans surprise que le fait de contrôler les résultats par le niveau d'études réduise considérablement la force du lien entre le niveau de littératie et la probabilité d'avoir un enfant pendant l'adolescence pour les femmes. Lorsque le niveau d'études est pris en compte, la différence de la proportion de femmes qui sont devenues mères adolescentes entre celles du cinquième quintile des distributions nationales des scores en littératie et celle du premier quintile décroît de -12 à -7 points de pourcentage (Graphique 2.12). Le résultat reste tout de même important par son ampleur puisque, en terme relatifs, le risque de devenir parent à l'adolescence est trois fois plus important pour les adultes du premier quintile par rapport à ceux du cinquième quintile.

Graphique 2.11. Pourcentage des 25-65 ans qui sont devenus parents à l'adolescence, par sexe et par niveau d'études



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Graphique 2.12. Différence du pourcentage d'adultes de 20 à 65 ans qui sont devenus parents à l'adolescence, par sexe et quintile de littératie, contrôlée par le niveau d'études



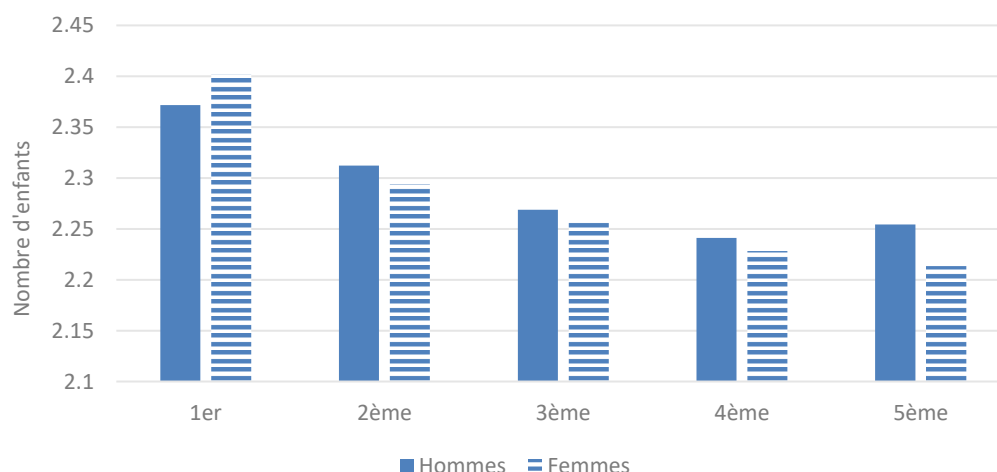
Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Nombre d'enfants

Parmi les adultes qui ont des enfants, à la fois les hommes et les femmes du quintile inférieur de la distribution des scores en littératie tendent à avoir plus d'enfants, en moyenne, que ceux des quintiles supérieurs. Les différences observées sont, cependant, plutôt faibles (Graphique 2.13 et Graphique 2.14). Par exemple, la différence du nombre moyen d'enfants entre les femmes âgées entre 40 et 65 ans des deux quintiles extrêmes de la distribution est de 0.19.

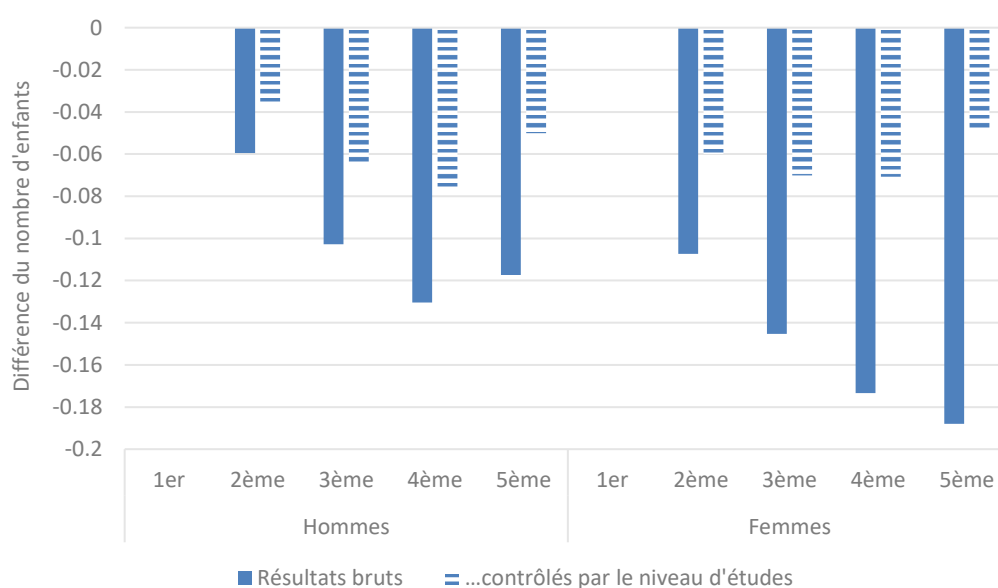
Graphique 2.13. Nombre moyen d'enfants, par quintile de littératie et sexe : adultes âgés de 40 à 65 ans



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Comme dans le cas de l'âge moyen à la naissance du premier enfant, la corrélation entre le niveau de compétence en littératie et le nombre d'enfants s'explique largement par le fait que les adultes les plus compétents ont également atteint des niveaux d'études plus élevés et ont donc débuté leur vie en couple et la formation de leur cellule familiale à un âge plus avancé que leurs pairs moins compétents¹³. Lorsque l'on prend en compte le niveau d'études des répondants, la force du lien entre le niveau de compétence en littératie et le nombre d'enfants s'établit à des niveaux négligeables (Graphique 2.14).

Graphique 2.14. Différence du nombre moyen d'enfants, par sexe, contrôlée par le niveau d'études : adultes âgés de 40 à 65 ans



Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

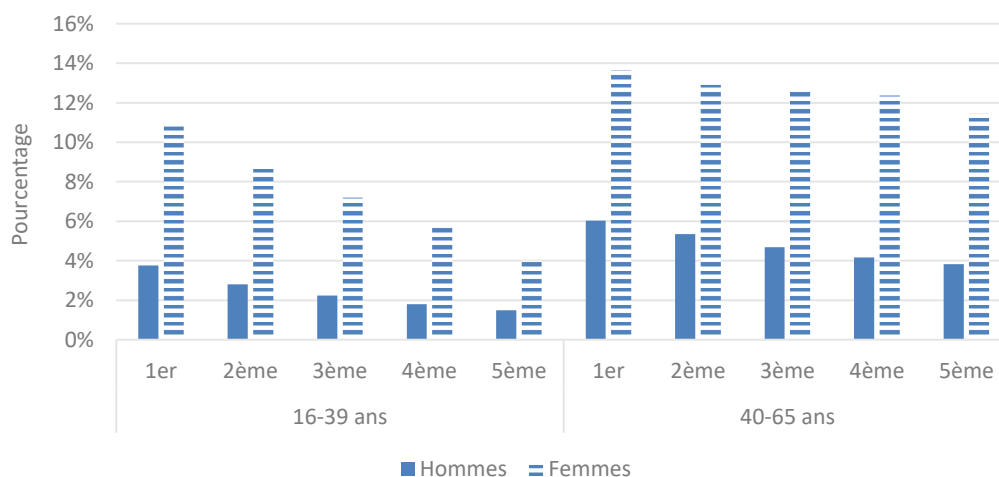
Les familles monoparentales

Les ménages de type monoparental, c'est-à-dire les ménages constitués d'un parent gardien et d'un ou plusieurs enfants, constituent désormais une forte minorité parmi les ménages de la plupart des pays de l'OCDE. En 2011, on estime que 26.2 % des ménages étaient composés d'une couple et de leur(s) enfant(s) et 7.5 % d'un seul parent et de son (ses) enfant(s) (OCDE, 2011^[11]). Il existe cependant de fortes disparités nationales, la part des familles monoparentales variant, par exemple, de plus de 11 % en Lettonie et en Nouvelle-Zélande à moins de 3 % au Japon. Dans la très grande majorité des cas, comme le reflètent les données de PIAAC, le parent gardien est une femme (Insee, 2015^[4]). Par ailleurs, un lien négatif fort observé entre le niveau de compétence en littératie et la probabilité d'être parent d'une famille monoparentale pour les hommes et pour les femmes, particulièrement pour ceux âgés entre 16 et 39 ans (Graphique 2.15). Le fait que

¹³ Le report à une date plus tardive de la maternité a généralement un effet négatif sur la fécondité finale (Schmidt et al., 2012^[27]).

la relation soit plus forte pour les jeunes adultes que pour les adultes les plus âgés reflète le fait que les hommes et les femmes ayant un faible niveau de compétence en littératie tendent à devenir parents plus tôt que les adultes ayant un niveau plus élevé.

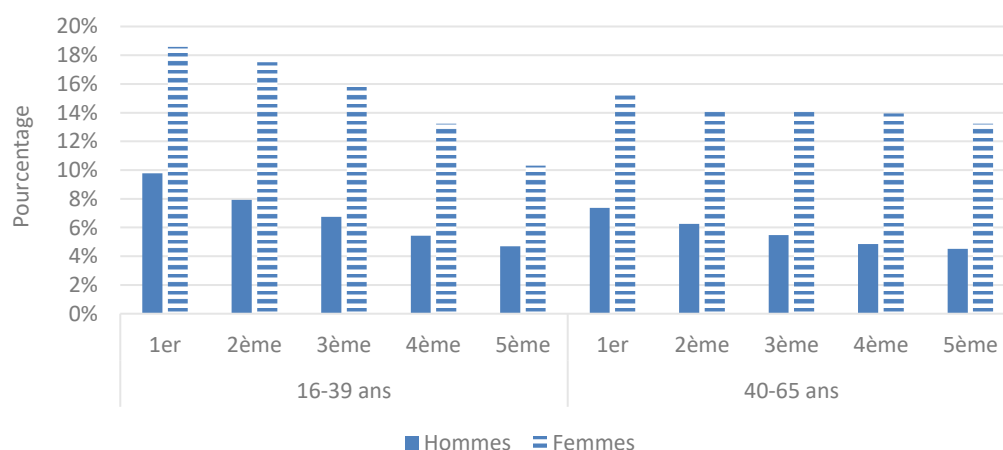
Graphique 2.15. Pourcentage d'adultes en famille monoparentale, par quintile de littératie, par sexe et par âge : adultes âgés de 16 à 65 ans



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Le taux plus élevé de familles monoparentales parmi les hommes et les femmes les moins compétents s'explique en partie par le fait que la probabilité de devenir parent, pour l'ensemble des adultes de 16 à 39 ans, est corrélée négativement au niveau de littératie (voir Tableau 2.2 et suivants). Cependant, même si on se restreint aux seuls adultes qui sont parents, la probabilité d'élever seul ses enfants est toujours fortement corrélée au niveau de littératie pour le groupe d'âge des 16-39 ans (Graphique 2.16).

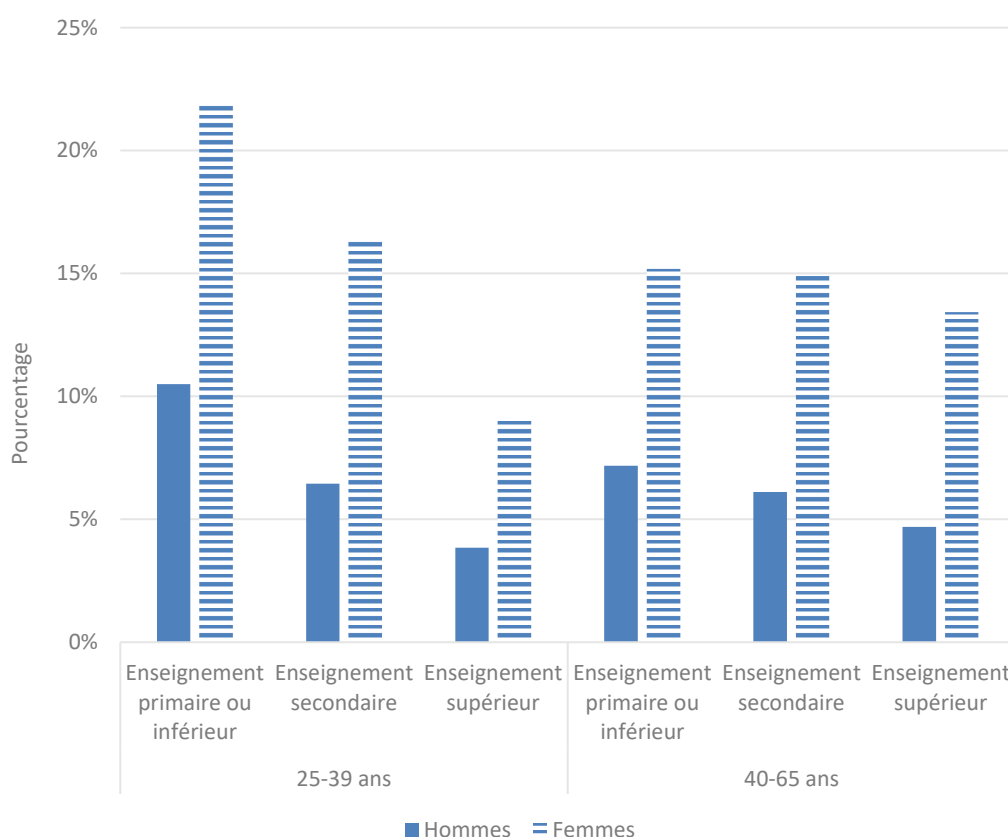
Graphique 2.16. Pourcentage de parents de famille monoparentale, par quintile de littératie et sexe : parents âgés de 16 à 65 ans



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Il existe une relation négative très nette entre le niveau d'études atteint et la probabilité d'élever seul ses enfants (Graphique 2.17). Ici encore, cet effet est bien plus marqué pour les adultes les plus jeunes que pour les autres. Par ailleurs, il corrobore le fait que les adultes les moins diplômés ont une probabilité plus forte de divorcer, une probabilité plus faible de se remarier (Aughinbaugh, Robles et Sun, 2013^[12]) et prennent plus de temps pour se remettre en couple après une séparation ou après le décès de leur partenaire (Insee, 2015^[4]) que les adultes les plus diplômés.

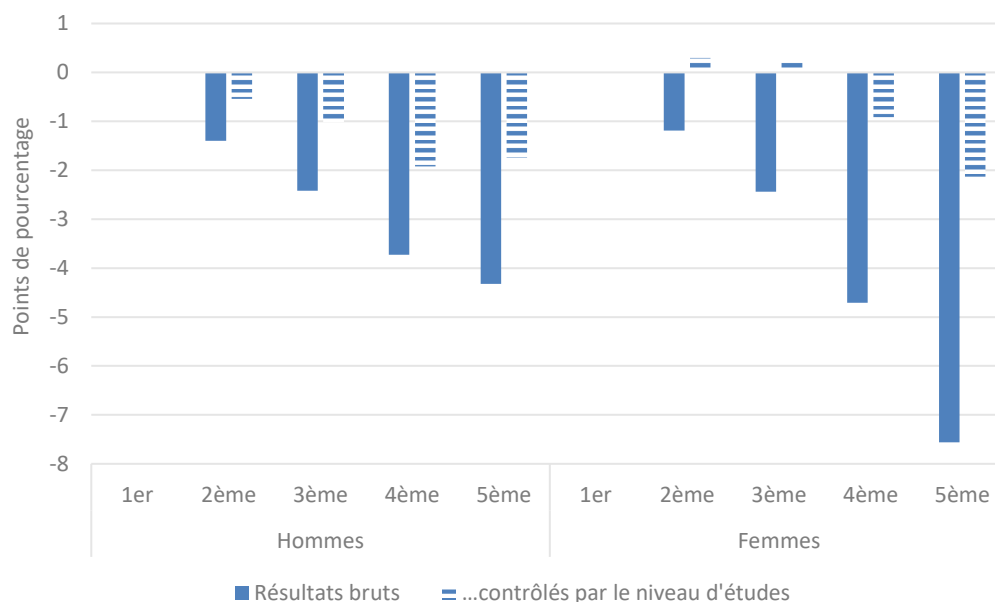
Graphique 2.17. Pourcentage de parents de famille monoparentale parmi les adultes, par niveau d'études : adultes âgés de 25 à 65 ans



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Une fois que l'on prend en compte le niveau d'études atteint, les différences entre les probabilités d'élever seul ses enfants selon le niveau de compétence en littératie disparaissent presque complètement à la fois parmi les hommes et parmi les femmes âgées de 25 à 39 ans (Graphique 2.18). Le fait de contrôler les résultats par le niveau d'études n'a, par contre, aucun effet parmi les parents des cohortes plus âgées (40-49 ans). Cependant, pour ces groupes d'âge, les différences entre les probabilités d'élever seul ses enfants selon le niveau de compétence en littératie étaient déjà faibles à l'origine.

Graphique 2.18. Différence du pourcentage de parents de famille monoparentale parmi les parents âgés de 25 à 39 ans, par quintile de littératie : ajustée selon le niveau d'études



Note : Groupe de référence = 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Discussion

Le niveau de compétence en littératie est corrélé à toutes les dimensions de la formation familiale et de la composition des familles abordées dans ce chapitre, la force de ces corrélations étant directement liée à l'âge des répondants. Parmi les adultes les plus jeunes, les hommes et les femmes les plus compétents en littératie ont moins de chance de vivre en couple, d'avoir des enfants et, s'ils sont déjà parents, de les élever seuls que leurs homologues possédant un niveau plus faible de compétence. Parmi les adultes les plus âgés, cependant, la corrélation entre le niveau de littératie et le fait de vivre en couple ou en famille monoparentale est, au mieux, beaucoup plus faible que parmi les jeunes adultes. Le niveau de littératie semble avoir peu de lien avec la probabilité d'avoir des enfants à certains moments précis du cycle de vie des individus, mais il est par contre associé à l'âge auquel les adultes deviennent parents pour la première fois et au nombre d'enfants qu'ils auront. En règle générale, les adultes les plus compétents en littératie ont tendance à retarder leur entrée dans la parentalité et à avoir, en moyenne, moins d'enfants que leurs semblables les moins compétents. Dans la plupart des cas, les liens entre le niveau de compétence et les aspects de la formation et de la morphologie familiale étudiés ici sont plus nets pour les femmes que pour les hommes.

L'explication de l'association entre le niveau de littératie, l'âge et les dimensions de la formation et de la composition des familles tient en partie à la corrélation entre la participation à l'éducation et, à la fois, le niveau de compétence et l'âge. Lorsque le statut d'étudiant ou le niveau d'études est pris en compte, les différences, entre les adultes des cinq quintiles de la distribution nationale des scores de littératie, concernant les

caractéristiques familiales examinées sont, pour la plupart, nettement réduites, mais restent toujours significatives.

Il y a deux raisons à cela. Premièrement, le niveau de compétence est lié positivement au niveau d'études atteint et à la participation à l'éducation. Les adultes ayant atteint les niveaux d'études les plus élevés tendent, en effet, à avoir un niveau de compétence en littératie supérieur à celui des adultes ayant un niveau d'études plus faible, et les étudiants tendent à avoir un meilleur niveau de compétence que les adultes non étudiants. Les personnes qui font des études plus longues, et à des niveaux de qualification supérieurs, ont tendance à être plus performants en littératie que celles qui font des études plus courtes¹⁴, et la participation à l'éducation est l'un des mécanismes principaux grâce auxquels le niveau de littératie des individus se développe.

Deuxièmement, étudier ou suivre une formation nécessite un investissement en temps significatif et engendre des coûts d'opportunité, à la fois sur le fait de vivre en couple et sur le fait d'avoir des enfants. Les adultes les plus diplômés ont consacré plus d'années à leurs études que les moins diplômés et, par conséquent, sont généralement plus âgés qu'eux lorsqu'ils quittent le système éducatif et entrent (à plein temps) sur le marché du travail. Étudier n'exclue pas d'avoir un emploi. Cependant, s'ils exercent une activité professionnelle, les étudiants sont habituellement embauchés dans des emplois intérimaires, saisonniers ou à temps-partiel plutôt qu'à temps complet (Zilloniz, 2017^[13]). Les étudiants n'ont donc souvent pas les ressources financières pour s'établir en ménage avec un partenaire et pour subvenir aux besoins d'une famille (d'autant moins si le conjoint ne travaille pas et s'ils ont des enfants). De plus, poursuivre des études et s'occuper de jeunes enfants sont des activités pour lesquelles les investissements en temps sont tels qu'ils les rendent difficilement conciliables, particulièrement pour les femmes à qui échoit presque systématiquement le soin aux enfants (Champagne, Pailhé et Solaz, 2015^[14] ; OCDE, 2017^[15]). Étudier à plein temps et s'installer dans un ménage indépendant avec un conjoint et/ou avoir la charge d'enfants sont donc des activités qui, même si elles ne sont pas totalement exclusives l'une de l'autre, sont dans une certaine mesure, alternatives l'une de l'autre. En conséquence, la cohabitation avec son conjoint et l'entrée dans la parentalité sont en général repoussées jusqu'à la fin des études¹⁵.

Le niveau de compétence en littératie a cependant toujours un lien positif et relativement fort avec la propension à retarder l'entrée dans la parentalité, indépendamment des effets du statut d'étudiant ou du niveau d'études (ou, dit autrement, du nombre total d'années d'études). Cela se retrouve notamment aux âges les plus avancés auxquels les femmes les plus compétentes deviennent mères et aux taux de mères adolescentes plus élevés parmi les femmes les moins compétentes, indépendamment des effets du niveau d'études. Une des hypothèses possibles pour expliquer ces résultats serait de dire que, indépendamment de leur statut d'étudiantes ou de leur niveau d'études, les femmes possédant les plus *fortes compétences générales* (dont les fortes capacités en littératie sont l'un des

¹⁴ La progression le long de l'échelle des qualifications dépend de la motivation des individus, de leur performance mais également du fait qu'ils aient déjà obtenus les titres requis pour l'accès aux qualifications inférieures.

¹⁵ Les liens entre le niveau de diplôme et l'âge au premier enfant ont déjà été abondamment décrits (Mills et al., 2011^[5]).

aspects¹⁶) ont plus de chance (1) de vouloir continuer leurs études si elles sont étudiantes et (2) d'avoir des revenus plus élevés (et des anticipations de revenus plus élevées) une fois qu'elles entreront sur le marché du travail que leurs semblables ayant moins de capacités. Les coûts associés au fait de devenir mère relativement jeunes, et donc de devoir renoncer à ses opportunités de diplômes et de revenus, sont donc plus grands pour les femmes ayant de fortes compétences cognitives que pour celles en ayant peu¹⁷. Les taux les plus élevés de grossesse à l'adolescence observés parmi les femmes possédant un faible niveau de compétence s'expliquent par les faibles coûts relatifs que cela représente, pour elles, d'avoir des enfants à un âge aussi jeune. Parallèlement, l'âge au premier enfant plus élevé parmi les femmes possédant de fortes compétences reflète l'importance des coûts, comparativement aux bénéfiques, que cela implique d'avoir des enfants tôt dans leur cycle de vie. Ces explications supposent, bien évidemment, que la position d'une personne dans la distribution nationale des scores en littératie soit raisonnablement stable tout au long du cycle de vie et que le niveau observé au moment de l'enquête soit un reflet raisonnable du niveau de compétence qui était le sien au moment où la décision a été prise d'avoir des enfants. Elles supposent également que les jeunes adultes aient eu, au moment de leur prise de décision, une bonne appréciation des coûts et des avantages engendrés par la naissance d'un enfant ou la mise en couple.

La réponse à la question de savoir pourquoi, indépendamment de leur niveau d'études ou de leur statut d'étudiants, les hommes les plus compétents en littératie retardent d'avantage le fait de devenir pères que les hommes moins compétents est beaucoup moins évidente. Historiquement, les hommes n'ont pas eu à faire face à la même pression que les femmes pour quitter, au moins temporairement, leurs études ou leur travail à l'arrivée d'un enfant. Une partie de l'explication peut être due au fait que la dynamique de parentalité des hommes est dépendante des comportements et des décisions concernant le moment de la maternité des mères de leurs enfants. On peut s'attendre à ce que toute tendance des femmes hautement compétentes à retarder leur maternité se transpose, d'une certaine manière, à leurs partenaires qui, étant donné la propension à l'homogamie (OCDE, 2011_[11])¹⁸, tendent à posséder un niveau de compétences cognitives supérieur à celui des conjoints des femmes de faible niveau.

Il est également possible que le fait de retarder l'entrée dans la parentalité soit dû à d'autres facteurs comme le fait d'occuper des professions qui fournissent de grandes opportunités de développer ou de maintenir ses compétences en littératie, ou plus généralement ses compétences cognitives, qui n'ont pas été pris en compte dans nos analyses.

En ce qui concerne la question du rôle de la famille dans la reproduction des inégalités en littératie, les analyses précédentes sur la morphologie familiale et le niveau de compétence en littératie ne nous permettent pas d'apporter de réponses tranchées, surtout du fait du caractère limité de la quantité d'information dont nous disposons. Il aurait été

¹⁶ Il est certainement difficile de se figurer comment le niveau de littératie (c'est-à-dire les compétences de lecture) pourrait avoir un lien causal sur la dynamique de parentalité (quel que soit le sens de la causalité).

¹⁷ Les mécanismes décrits par Mills (2011_[5]) qui font que les femmes hautement diplômées ou occupant des postes très qualifiés retardent leur maternité s'appliquent également pour les femmes possédant un haut niveau de compétences cognitives.

¹⁸ Voir page 26.

utile, par exemple, d'avoir des données sur le niveau de littératie et le niveau d'études des partenaires des répondants de PIAAC qui ont des enfants¹⁹. Cela nous aurait permis de voir dans quelle mesure le niveau de littératie et le niveau d'études des conjoints des couples avec enfants sont homogènes et donc de connaître la proportion d'enfants qui sont élevés dans des familles « hautement compétentes » ou « faiblement compétentes » en littératie. En l'absence d'information portant sur les deux parents, il est très difficile de caractériser les groupes d'enfants qui risquent de développer de faibles compétences en littératie. Un groupe d'intérêt peut cependant être identifié : celui des enfants vivant au sein de familles monoparentales dans lesquelles le parent gardien possède un faible niveau de littératie. Environ 3.5 % des enfants de 15 ans et moins, dont les parents appartiennent au groupe d'âge de la population cible de PIAAC (16-65 ans), vivent dans une famille monoparentale dont les compétences du parent se situent parmi les 20 % les plus faibles de la distribution nationale des scores en littératie.

¹⁹ Actuellement, la seule information disponible sur le conjoint est son statut d'activité.

Chapitre 3. Structure familiale et efficacité des compétences sur le marché du travail

Introduction

La première partie de ce rapport se concentrait sur les liens entre les compétences individuelles et les étapes de formation de la famille en se demandant si le niveau de maîtrise en littératie jouait un rôle sur les dynamiques de mise en couple et de parentalité et si, en retour, la morphologie familiale contraignait le niveau de compétence des adultes. Il apparaît au final que le niveau de compétence en littératie joue, même faiblement, sur la tendance à retarder l'entrée dans la parentalité des adultes, participant ainsi à renforcer les liens entre compétence, niveau de formation et insertion sur le marché du travail. Dans la continuité de ce constat, on peut se poser la question de savoir si, dans un second temps, le niveau de littératie contribue à faire jouer un plus ou moins grand rôle aux configurations familiales dans la construction et la reproduction des inégalités sur le marché du travail.

Les carrières professionnelles sont de plus en plus ponctuées par des périodes d'inactivité ou de transition. L'entrée dans la vie adulte, le chômage, les réorientations professionnelles, les formations ou encore la maternité et les congés parentaux sont autant d'éléments qui introduisent des discontinuités dans la vie des adultes sur le marché du travail. Les contraintes liées aux configurations familiales structurent fortement ces discontinuités. Il est donc essentiel de comprendre les "coûts" que ces configurations peuvent éventuellement engendrer tant pour le bien-être économique des individus que, plus globalement, pour le fonctionnement des économies modernes.

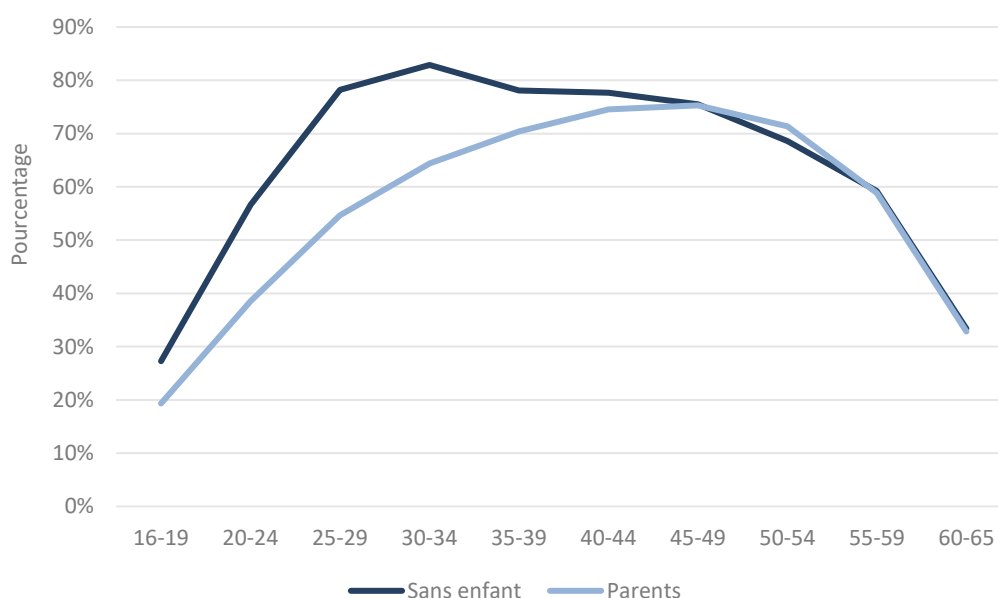
Les influences de la parentalité sur la carrière professionnelle des adultes ont déjà fait l'objet d'une abondante littérature. Centrés principalement sur les conséquences de la présence d'enfants au sein du foyer sur la participation et l'intégration des femmes au marché du travail, ces travaux analysent la parentalité comme un des vecteurs principaux de la construction des inégalités sociales en défaveur des femmes dans la sphère professionnelle.

Les données de l'enquête PIAAC permettent d'apporter de nouveaux éléments d'analyse à cette question en collectant des informations sur la carrière professionnelle, la vie familiale et les performances en littératie des personnes interviewées. Nous pouvons dès lors tenter de répondre à la question suivante : Est-ce que les différentes configurations familiales (vie en couple, parentalité, nombre d'enfants) jouent un rôle similaire sur les retombées du marché du travail quel que soit le niveau de compétence des adultes ? Autrement dit, est-ce que le degré de maîtrise des compétences en traitement de l'information, qui sont l'une des dimensions du capital humain valorisées sur le marché du travail, permet de limiter les effets induits par la morphologie familiale sur des aspects essentiels de la vie professionnelle comme l'accès à l'emploi, le revenu du travail ou encore les opportunités professionnelles ?

Accès au marché de l'emploi

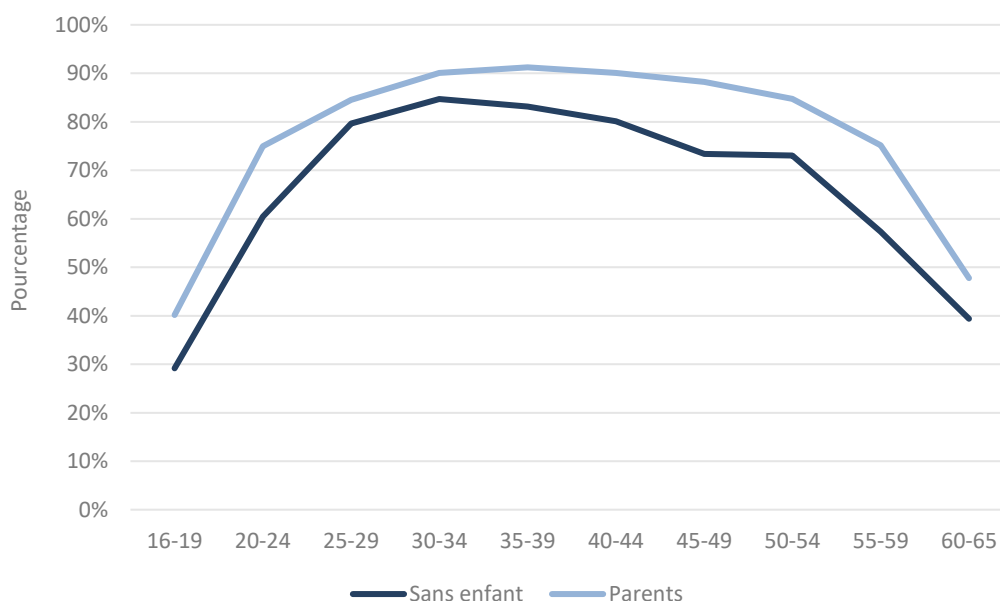
Le taux d'emploi des femmes, c'est-à-dire la part des femmes adultes âgées de 16 à 65 ans exerçant une activité professionnelle rémunérée, est systématiquement inférieur à celui des hommes dans l'ensemble des pays ayant participé à l'enquête. Il s'établit à 60 % pour les femmes contre 75 % pour les hommes (Graphique A.4). Les femmes de moins de 45 ans qui ont des enfants sont en général moins souvent en emploi que celles qui n'ont pas d'enfant. Passé cet âge, le taux d'emploi est comparable entre ces deux groupes (Graphique 3.1). Les groupes d'âge pour lesquels les différences sont le plus marquées correspondent aux périodes pendant lesquelles les femmes donnent le plus souvent naissance à leurs enfants, entre 25 ans et 35 ans. Au-delà de 40 ans, la part de mères de famille actives occupées est similaire à celle des femmes sans enfant.

Graphique 3.1. Taux d'emploi des femmes, par âge et statut parental



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

La situation est radicalement différente pour la population masculine. Les pères de famille occupent bien plus souvent un emploi que les hommes sans enfant (Graphique 3.2). Au-delà de 25 ans et quelle que soit la tranche d'âge considérée, les hommes avec enfant comptent entre 5 % et 15 % d'actifs occupés de plus que les hommes sans enfant. Au contraire de la maternité, la paternité a donc un lien positif significativement important avec la probabilité d'occuper un emploi.

Graphique 3.2. Taux d'emploi des hommes, par âge et statut parental

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'années passées à travailler par les femmes est inversement proportionnel à leur nombre d'enfants. Par exemple, la durée totale médiane d'activité professionnelle des femmes âgées de 50 à 54 ans est de 24 ans et 7 mois lorsqu'elles n'ont pas d'enfant, 24 ans et 4 mois lorsqu'elles ont un enfant et 23 ans et 11 mois lorsqu'elles ont deux enfants (Graphique 3.3). Cependant, l'écart du nombre d'années de travail rémunéré selon le nombre d'enfants, que l'on peut interpréter comme la durée d'interruption de l'activité professionnelle imputable au fait d'être mère, n'est pas constant au sein des différentes tranches d'âge et a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge augmente. Ainsi, les mères de deux enfants de 40-44 ans ont une durée médiane de carrière inférieure de 8 mois à celle des femmes sans enfant, contre une différence de 2 ans et 2 mois pour les 55-59 ans.

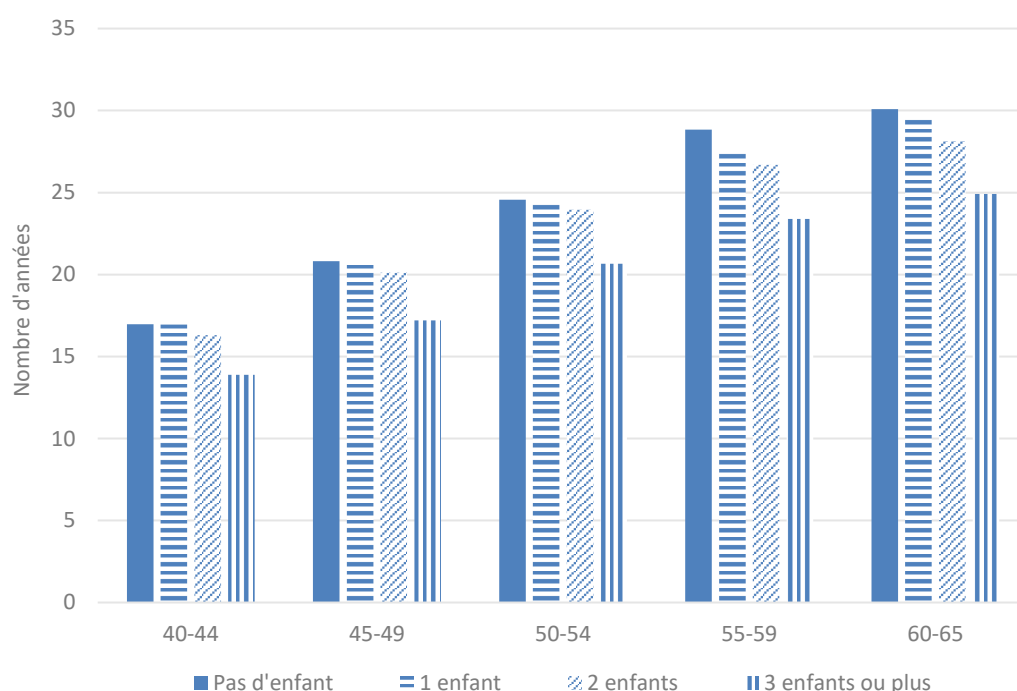
Deux hypothèses pourraient expliquer cette augmentation. En premier lieu, il est possible que le fait d'avoir des enfants n'entraîne pas seulement une interruption dans les mois qui précèdent ou qui suivent la naissance de chaque enfant. À certaines étapes de la vie familiale, comme une mutation professionnelle ou un changement d'établissement scolaire, un couple peut choisir que l'un des deux parents mette temporairement sa vie professionnelle entre parenthèse pour se consacrer aux soins des enfants, de sorte que les périodes d'inactivité se cumulent tout au long du cycle de vie. En second lieu, l'écart peut s'expliquer par un changement des mentalités ou une évolution des politiques publiques visant à promouvoir l'activité féminine. Dans cette hypothèse, il s'agirait d'un effet générationnel : les mères de famille les plus âgées ont donné naissance à leurs enfants à une période pendant laquelle le maintien dans l'emploi et la reprise d'activité des mères de famille étaient moins facilités ou moins encouragés qu'aux périodes plus récentes.

Dans la mesure où nous nous intéressons aux influences que les différentes configurations familiales peuvent jouer sur les carrières professionnelles, les analyses porteront

désormais plus spécifiquement sur les adultes de 40 ans et plus. En effet, la question principale est de cerner les effets à long terme de la parentalité sur les opportunités professionnelles plutôt que les effets à court terme (comme les congés ou les interruptions dus aux naissances elles-mêmes). Par ailleurs, le fait que le taux d'emploi des mères de famille se rapproche de celui des femmes sans enfant à partir de 40 ans constitue une justification supplémentaire à restreindre les analyses à la tranche d'âge des 40-65 ans en s'interrogeant sur certains aspects qualitatifs des emplois occupés selon le genre et la morphologie familiale de la personne interrogée.

Les responsabilités familiales qui apparaissent avec la naissance des enfants conduisent généralement au moins un des deux parents, le plus souvent la mère de famille, à ne pas s'engager sur le marché du travail ou à interrompre son engagement pendant des périodes plus ou moins longues.

Graphique 3.3. Moyenne du nombre total d'années de travail rémunéré des femmes âgées de 40 à 65 ans, selon le nombre d'enfants et par tranche d'âge



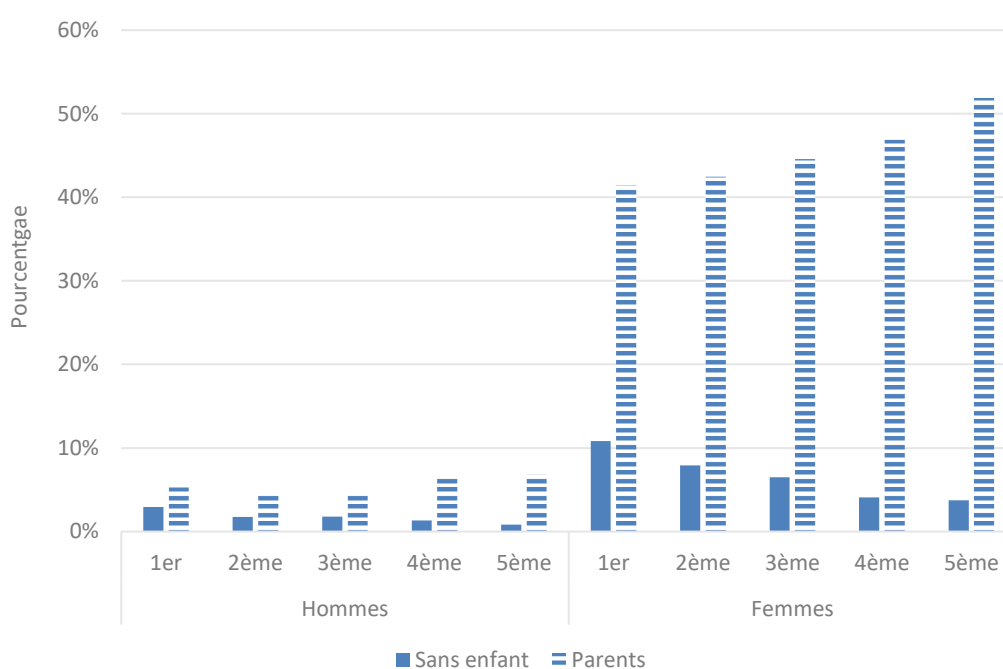
Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Les adultes inactifs peuvent avoir plusieurs raisons de ne pas rechercher à exercer une activité professionnelle. Parmi celles-ci, la contrainte exercée par les obligations familiales est le motif le plus souvent invoqué par les femmes : 33.1 % des femmes âgées de 16 à 65 ans qui n'occupent pas d'emploi et qui ne sont ni étudiantes, ni retraitées, mentionnent ce motif. Le fait d'avoir des enfants augmente sensiblement l'occurrence de cette réponse : 44.2 % des mères de famille qui sont dans cette situation déclarent ne pas être à la recherche d'un emploi pour des raisons familiales.

Le niveau de compétence en littératie a une influence positive très nette sur la proportion des femmes inactives ayant des enfants qui ne s'engagent pas dans une vie professionnelle

pour des raisons familiales et une influence négative, beaucoup moins marquée, pour les femmes sans enfant (Graphique 3.4). En effet, plus de la moitié (51.9 %) des femmes inactives appartenant au 5^{ème} quintile de la distribution nationale de compétence en littératie répondent « Je m'occupais de ma famille » à la question : « Au cours des 4 dernières semaines, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas cherché d'emploi ? », contre un peu plus de 40 % (41.4 %) des femmes inactives appartenant au 1^{er} quartile de la distribution, soit 10.5 % de plus. En comparaison, les femmes inactives sans enfant les plus compétentes sont 7.1 % de moins (3.7 %) à donner cette même réponse que leurs semblables les moins performantes (10.8 %).

Graphique 3.4. Pourcentage d'adultes inactifs qui ne recherchent pas d'emploi pour raison familiale, selon le sexe, le niveau de compétence en littératie et le statut parental



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Pour les hommes, par contre, les obligations familiales constituent très rarement une raison de ne pas rechercher un emploi. Seuls 3.7 % des inactifs qui ne sont ni en études et ni à la retraite y font mention. La prise en compte de la paternité et du niveau de maîtrise des compétences en littératie influence peu cet ordre de grandeur. Seuls les groupes des hommes ayant des enfants et appartenant aux 4^{ème} et 5^{ème} quintiles de la distribution nationale des scores en littératie affichent des taux légèrement supérieurs à 6 %, respectivement 6.6 % et 6.8 %.

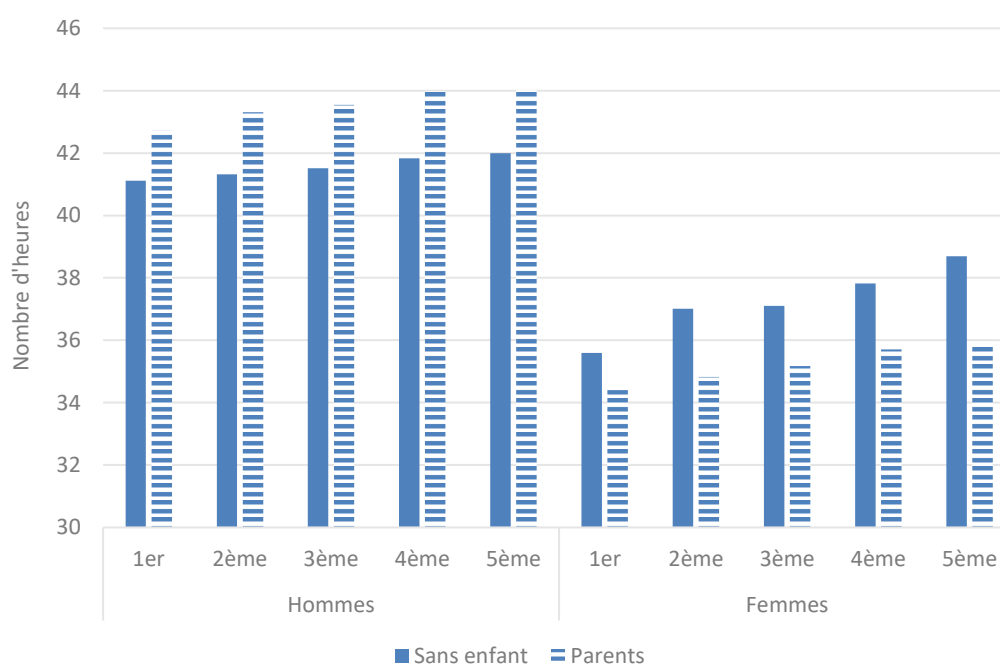
Équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelle

Nombre d'heures

En l'absence ou en complément des politiques familiales qui visent à promouvoir les modes de gardes extérieurs au cercle de la famille, ou des politiques d'éducation qui

encouragent la scolarisation des très jeunes enfants²⁰, la recherche d'un équilibre entre les impératifs professionnels et ceux de la vie familiale peut passer par une flexibilité accrue des horaires de travail. L'enquête PIAAC permet d'estimer le nombre hebdomadaire d'heures travaillées par la personne interviewée et d'analyser l'influence de la parentalité sur ce nombre. Les adultes qui ont des enfants ont un volume horaire d'activité professionnelle nettement différent des adultes qui n'ont pas d'enfant (Graphique 3.5). En moyenne, les mères de famille actives de 40 ans ou plus travaillent deux heures de moins que les femmes sans enfant du même âge. Il est remarquable que la différence d'activité soit plus marquée entre les deux extrêmes de la distribution des compétences en littératie : elle s'établit à près de trois heures pour les femmes appartenant au 5^{ème} quintile contre environ une heure pour les femmes appartenant au premier quintile.

Graphique 3.5. Moyenne du nombre d'heures hebdomadaires de travail rémunéré des adultes âgés de 40 à 65 ans, selon le sexe, le niveau de compétence en littératie et le statut parental



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Pour la population active masculine, la présence d'enfant joue en sens inverse. La durée hebdomadaire de travail des pères de famille de 40 ans ou plus est en moyenne supérieure de 2 heures à celle des hommes sans enfant. Par ailleurs, en termes absolus, le surcroît d'activité engendré par la paternité est à peu près équivalent quel que soit le niveau de compétence considéré.

²⁰ Des études ont montré, en France et en Espagne, que la scolarisation précoce des enfants a eu tendance à augmenter la participation des femmes sur le marché du travail (Gathmann et Sass, 2018_[26]).

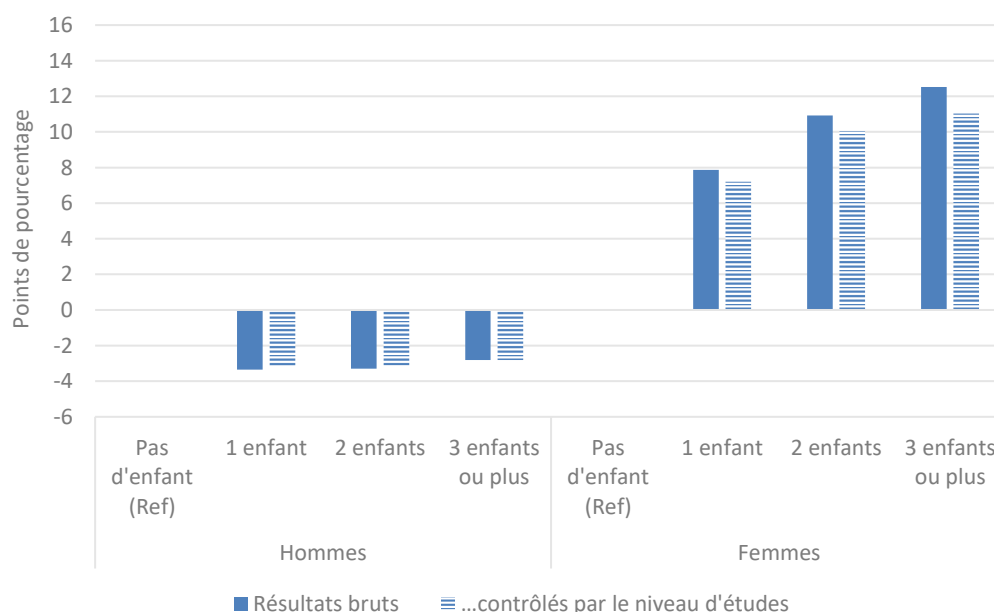
On pourrait émettre l'hypothèse d'une compensation au sein des couples (Bianchi et al., 2014_[16]) : dans une approche très fonctionnaliste de la répartition des rôles familiaux, la diminution de l'activité professionnelle du parent gardien, souvent la femme, serait compensée par le surcroît d'activité du parent non gardien, permettant de conserver inchangé le niveau global de revenu de la cellule familiale. Mais l'absence de données sur le volume hebdomadaire d'heures travaillées par le conjoint de la personne interrogée ne nous permet ni de valider ni d'invalider cette hypothèse.

Type de contrat

Ces différences entre les hommes et les femmes s'expliquent d'abord mécaniquement par un recours plus fréquent aux contrats à temps partiel dans l'emploi féminin qui y est déjà particulièrement exposé. En effet, 1 femme active sur 5 qui n'a pas d'enfant travaille à temps partiel, contre 1 femme active sur 3 qui est mère de deux enfants ou plus. Pour la population masculine, le fait d'être père de famille diminue au contraire la probabilité d'être employé à temps de partiel, celle-ci passant de 1 sur 10 pour les hommes sans enfant de 40 ans ou plus à 1 sur 14 pour ceux avec enfant(s).

En contrôlant les résultats par le niveau d'études des répondants, on s'aperçoit que l'ampleur des effets associés au nombre d'enfants reste globalement inchangée (Graphique 3.6). À niveau de formation équivalent, le pourcentage des mères de famille actives employées à temps partiel est supérieur à celui des femmes actives sans enfant de 7 points lorsqu'elles ont un enfant, de 10 points lorsqu'elles ont deux enfants et de 11 points lorsqu'elles ont trois enfants ou plus.

Graphique 3.6. Différence du pourcentage d'employés à temps partiel parmi les adultes actifs de 40 à 65 ans, selon le sexe et le nombre d'enfants, contrôlée par le niveau d'études



Note : Groupe de référence = Actifs occupés sans enfant.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

La question de savoir si ce surcroît de contrats de travail à temps partiel qui touche les mères de famille traduit une forme de discrimination à leur égard sur le marché de l'emploi ou une stratégie de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est une question sensible à aborder. Il n'est pas possible, à partir des données disponibles, de distinguer la part de situations où cet état est subi de celles où il est voulu. Autrement dit nous ne pouvons pas connaître ni le pourcentage de femmes qui ont dû travailler à temps partiel du fait de leur maternité mais qui souhaiteraient plutôt travailler à temps plein, ni la part des femmes qui travaillent à temps plein et qui souhaiteraient plutôt travailler à temps partiel.

Cette question est d'autant plus difficile à traiter qu'il existe de fortes disparités de dispositifs nationaux qui, soit en octroyant des allocations familiales élevées, soit en offrant des compléments de salaires compensant un passage à temps partiel pour une période limitée, soit surtout en améliorant la disponibilité des modes de garde, peuvent dans de nombreux cas rendre attractif le passage à temps partiel (du point de vue individuel ou du point de vue du couple). Le problème qui peut se poser provient du fait que ces prestations familiales ont toujours un caractère transitoire. Dès lors la question serait plutôt de savoir si cette protection à court terme de la situation des mères de famille engendre une pénalité à plus long terme en limitant leurs opportunités de carrière.

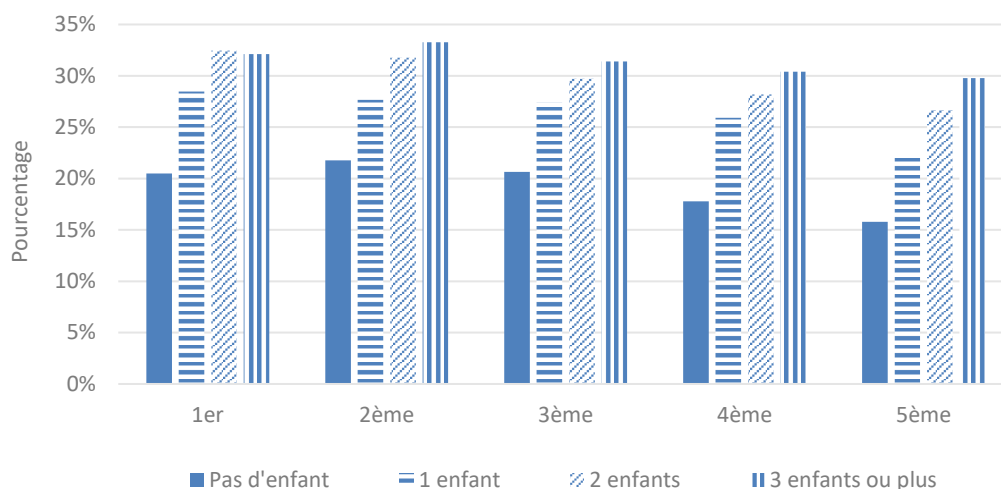
Il semble établi que les femmes qui ont eu recours aux emplois à temps partiel pendant leur carrière ne souffrent pas, au contraire des hommes dans la même situation, de discrimination lors des procédures de recrutement (Pedulla, 2016_[17]). Mais d'autres aspects sont à prendre en compte, comme la participation au marché du travail, le salaire perçu et l'effet différentiel de ces trajectoires non-standards sur les opportunités professionnelles selon le niveau de qualification et selon le niveau de compétence des femmes actives.

Une « pénalité de maternité » ?

Parentalité, compétences et travail à temps partiel

D'une façon générale, les femmes les plus compétentes ont un peu moins recours aux emplois à temps partiel que les autres. Environ 20 % des femmes sans enfant appartenant aux deux premiers quintiles des distributions nationales des scores en littératie travaillent à temps partiel, contre un peu plus de 16 % des femmes appartenant aux deux quintiles les plus élevés. La prise en compte de la maternité confirme cette tendance. Les mères de famille les plus compétentes de 40 ans et plus sont 22 % à avoir un contrat de travail à temps partiel lorsqu'elles ont un enfant, 27 % lorsqu'elles ont deux enfants et 30 % lorsqu'elles ont trois enfants ou plus, contre respectivement, 28 %, 32 % et 32 % pour celles appartenant au premier quintile de compétence (Graphique 3.7).

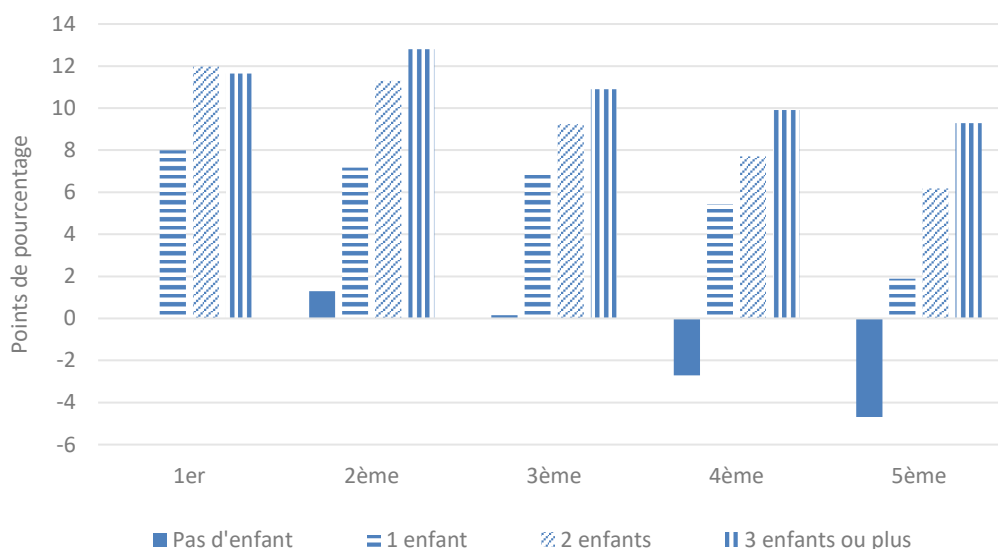
Graphique 3.7. Pourcentage d'employées à temps partiel parmi les femmes actives de 40 à 65 ans, selon le niveau de compétence en littératie et le nombre d'enfants



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Il est intéressant de noter que la prise en compte du niveau d'études ne modifie pas l'influence du niveau de compétence sur les corrélations observées entre le nombre d'enfants et le taux d'emploi à temps partiel des femmes de plus de 40 ans (Graphique 3.8). De façon générale, les femmes les plus compétentes ont moins de chance de travailler à temps partiel que les autres, à diplôme équivalent et à nombre d'enfants fixé. Mais l'augmentation du taux d'emploi à temps partiel en fonction du nombre d'enfants est plus marquée à mesure que le niveau de compétence s'élève.

Graphique 3.8. Différence du pourcentage d'employées à temps partiel parmi les femmes actives de 40 à 65 ans, selon le niveau de compétence en littératie et le nombre d'enfants, contrôlée par le niveau d'études



Note : Groupe de référence = Femmes actives du 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie sans enfant.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer cet affaiblissement de la force de la relation entre le nombre d'enfants et le pourcentage d'employées à temps partiel selon le niveau de compétence. On pourrait déjà souligner la différence de ressources selon le niveau de qualification des emplois. Les femmes les plus compétentes ont plus souvent accès à des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés que leurs homologues moins compétentes. En conséquence, elles disposent de moyens financiers supérieurs leur permettant plus souvent d'avoir recourt à des services de garde d'enfants²¹.

Deuxièmement, l'organisation du travail offre de plus ou moins grandes possibilités de flexibilité selon le type d'emploi occupé. Ainsi, beaucoup d'emplois peu qualifiés, occupés majoritairement par les personnes les moins diplômées, requièrent une présence physique continue des travailleurs sur leur lieu de travail à des horaires fixes difficilement négociables. Le temps partiel sera, dans ces cas-là, la seule option envisageable pour que les mères de famille pas ou peu compétentes puissent poursuivre une activité professionnelle²². A l'inverse, le développement de relations d'emploi dématérialisées (emploi à distance, télétravail, etc.), offre plus de flexibilité aux titulaires d'emplois très qualifiés pour réussir à concilier leur vie professionnelle à temps plein avec certains impératifs de leur vie familiale (OCDE, 2016_[18]).

Troisièmement, les contraintes normatives qui pèsent sur les adultes actifs diffèrent grandement selon le type d'emploi occupé. On peut, en effet, faire l'hypothèse d'une précarité d'avantage subie dans les emplois les moins qualifiés : le recours aux engagements à temps partiels y est plus souvent la norme, de sorte qu'un passage à temps partiel pour s'occuper d'enfants en bas-âge ne sera pas perçu comme une déviance par rapport aux attentes des employeurs. À contrario, dans les emplois très qualifiés, l'image du travail à temps plein s'impose encore (Pedulla, 2016_[17]). Un changement dans le nombre d'heures travaillées risque de nourrir une perception négative des compétences, de la productivité et finalement de l'investissement personnel de l'employée. Les contraintes normatives d'un maintien du travail à temps plein sont donc potentiellement plus fortes pour les femmes des deux quintiles les plus élevés de la distribution nationale des scores en littératie que pour les autres.

Maternité, paternité et salaire horaire

La question du salaire horaire est sans doute la question la plus étudiée mais également la plus délicate à aborder dans la mesure où elle fait intervenir de nombreux facteurs, comme les spécificités locales du marché de l'emploi ou le parcours professionnel, que les données de l'enquête PIAAC ne permettent pas de couvrir convenablement. Les graphiques suivants traiteront donc surtout de cette question d'un point de vue descriptif en se demandant si le fait d'avoir eu des enfants influence le montant du salaire horaire

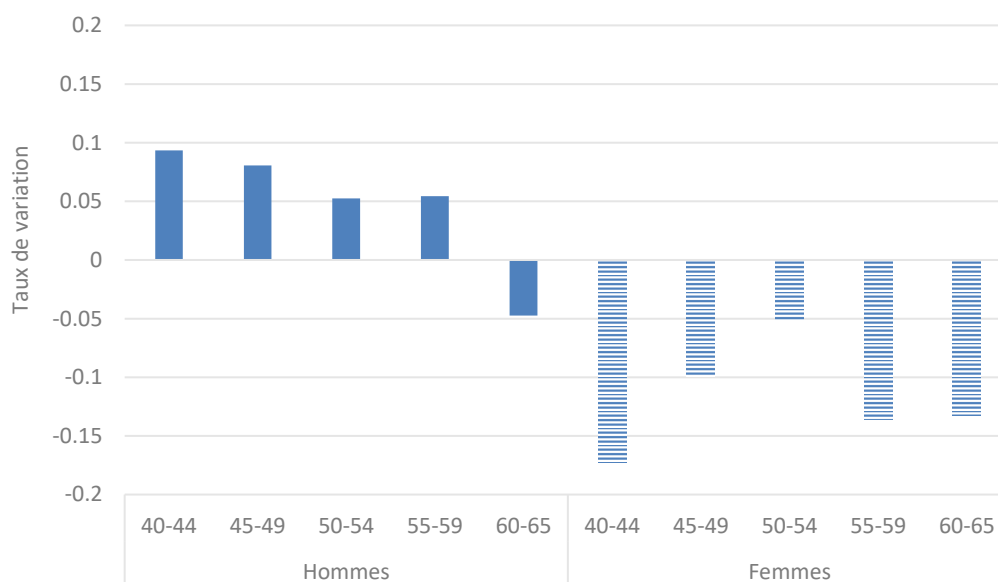
²¹ Dans le même ordre d'idées, mais sans que les données PIAAC permettent de le confirmer, on pourrait aussi souligner l'importance des ressources mobilisables au sein des couples. Les femmes plus compétentes, souvent plus diplômées, sont plus souvent en couple avec des hommes également très diplômés occupant plus fréquemment des postes bien rémunérés (Gonalons-Pons et Schwartz, 2017_[31]). Par un effet cumulatif, les couples ainsi constitués disposent donc de revenus bien supérieurs à ceux des femmes moins compétentes.

²² Ces cas peuvent conduire à des situations de grande précarité, notamment du fait que le risque d'être un parent célibataire ou séparé (et donc de disposer d'un revenu moindre) augmente pour les femmes des quintiles les plus bas de la distribution nationale des scores en littératie.

perçu. Dans la mesure où il existe encore de fortes disparités salariales selon le genre, le choix s'est également porté sur le salaire national médian par genre comme unité de référence. Enfin, nous nous concentrerons sur les conséquences à moyen terme de l'accès à la parentalité en nous restreignant aux adultes âgés de 40 ans à 65 ans.

En premier lieu, on peut noter que le salaire horaire médian des hommes avec au moins deux enfants est en général supérieur au salaire horaire médian des hommes sans enfant ou avec un seul enfant, quelle que soit la tranche d'âge considérée. Par exemple, entre 45 et 49 ans, la différence du salaire médian perçu entre les pères de deux enfants ou plus et les hommes sans enfant ou avec un seul enfant est de 8.1 % en faveur des premiers. La situation est inversée pour les femmes actives de 40 à 65 ans, pour lesquelles la présence d'enfant a un effet systématiquement négatif sur le salaire médian dans chaque groupe d'âge.

Graphique 3.9. Variation du salaire horaire médian entre les adultes avec 2 enfants ou plus et les adultes avec 1 enfant ou sans enfant, selon l'âge et le sexe : adultes âgés de 40 à 65 ans



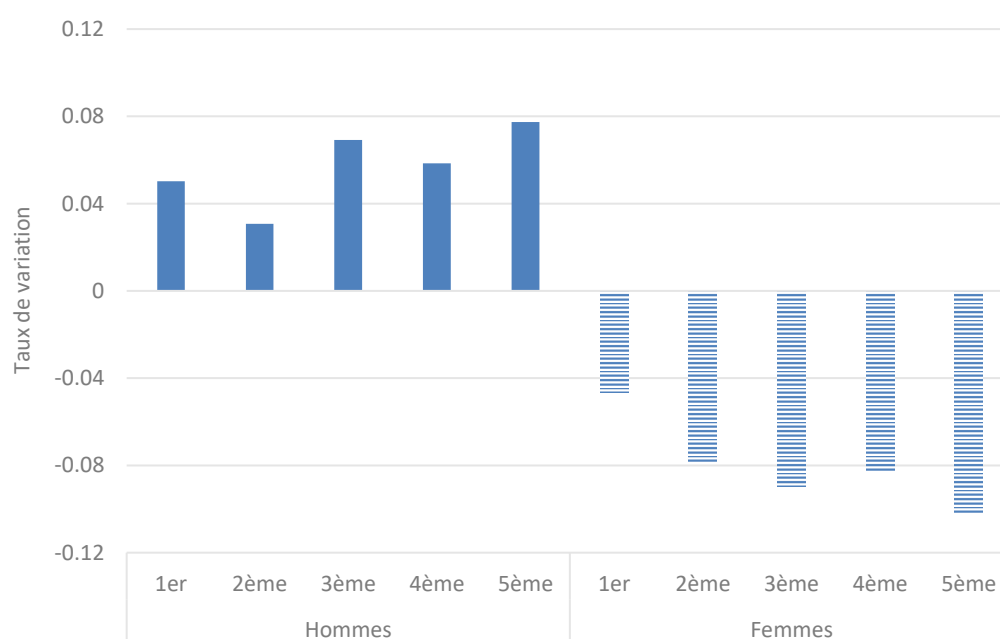
Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

La prise en compte du niveau de compétence en littératie fait apparaître le même déséquilibre entre la population masculine et la population féminine : la présence d'enfant a un lien positif manifeste sur le salaire médian des hommes de plus de 40 ans et négatif sur le salaire médian des femmes du même âge, quel que soit le quintile de distribution nationale des scores en littératie. Cependant, on observe que l'ampleur des variations selon les compétences en littératie est moins marquée pour les hommes que pour les femmes. Dans le premier cas, les différences de revenus oscillent entre 3.1 % et 7.7 %, alors qu'elles varient entre -4.6 % et -10.1 % dans le deuxième cas (Graphique 3.10).

La maternité engendre une perte financière plus marquée pour les femmes les plus compétentes que pour les femmes les moins compétentes, en termes relatifs. Ainsi, les mères de famille d'au moins deux enfants de 40 à 65 ans dont le score en littératie les situe dans le 4^{ème} et 5^{ème} quintile de la distribution nationale des scores en littératie ont

un salaire médian inférieur, respectivement, de 8.2 % et 10.1 % à leurs homologues sans enfant ou avec un seul enfant. Pour les femmes appartenant au 1^{er} quintile, la « pénalité » observée est moindre, puisqu'elle correspond à un salaire médian inférieur de 4.6 % à celui des femmes sans enfant ou avec un seul enfant. Ce résultat confirme en partie l'hypothèse d'une norme de travail standard plus forte dans les emplois les plus qualifiés. En favorisant les périodes d'inactivité, les périodes de congés (maternité ou parental d'éducation) et les passages, même transitoires, au temps partiel, la maternité semble surtout freiner la progression salariale des mères de famille les plus compétentes.

Graphique 3.10. Variation du salaire horaire médian entre les adultes avec 2 enfants ou plus et les adultes avec 1 enfant ou sans enfant, selon le niveau de compétence en littératie et le sexe : adultes âgés de 40 à 65 ans



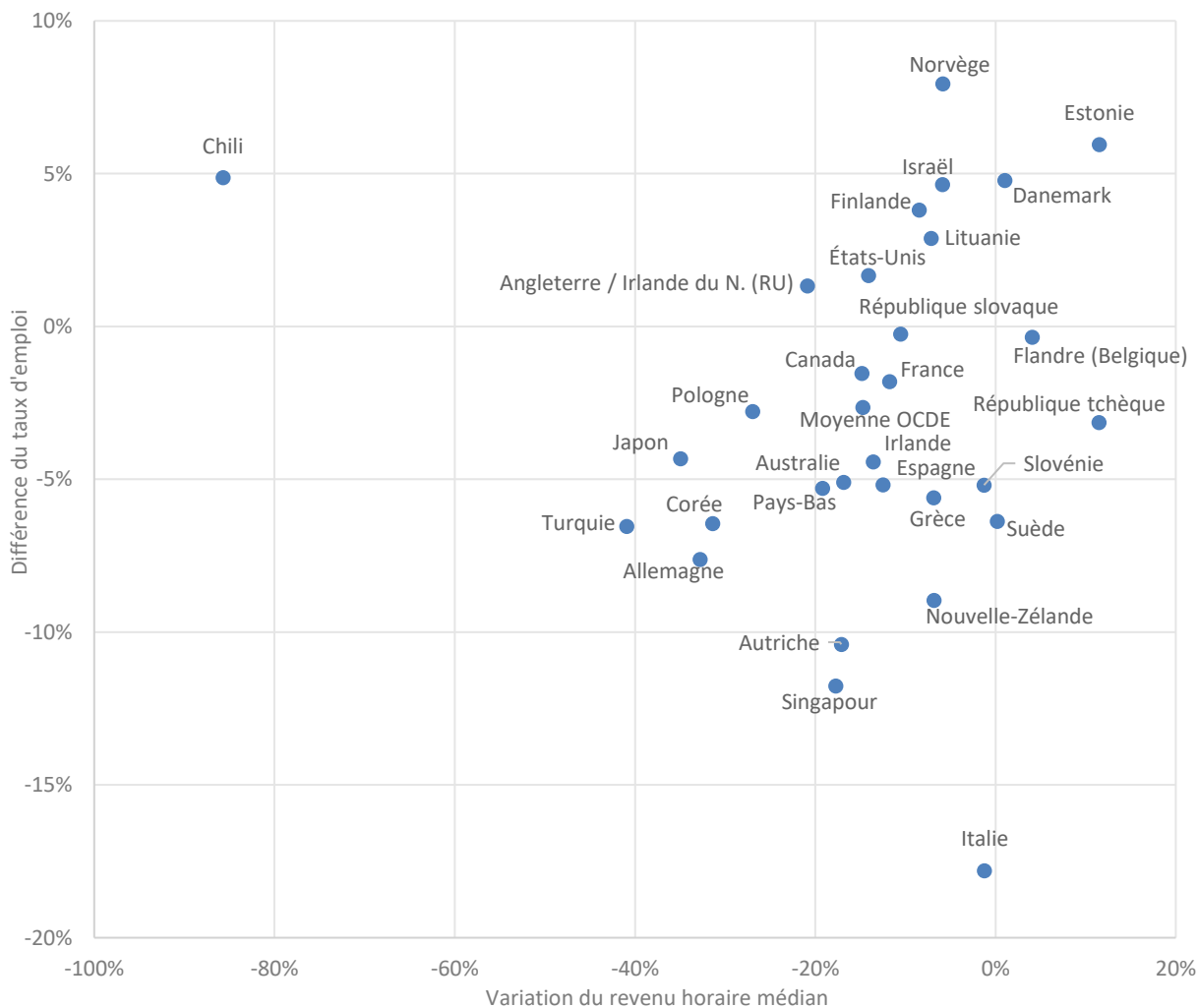
Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Il est intéressant de noter que la « pénalité de maternité » en matière de revenus du travail est d'une ampleur très variable dans les pays ayant participé à l'enquête PIAAC (Graphique 3.11). Si elle s'établit à des niveaux très supérieurs à la moyenne des pays participants en Turquie (-41 %) et au Chili (-86 %), on remarque qu'elle est également très élevée dans des pays pourtant très performants en littératie comme le Japon (-35 %), l'Allemagne (-33 %) et la Corée (-31 %). À l'inverse, plusieurs pays, surtout de l'est et du nord de l'Europe, ne montrent pas de différences nettes de revenus horaires médians entre les femmes sans enfant et les mères de famille. Dans certains cas, les différences peuvent même être en faveur de ces dernières, comme en République tchèque et en Estonie où les femmes avec enfant ont un revenu médian supérieur de 12 % à celui des femmes sans enfant en raison, sans doute, des mécanismes de prestations familiales mis en œuvre dans ces pays.

Il n'y a pas de relation évidente entre la variation des revenus perçus et la participation au marché du travail des femmes de 40 à 65 ans ayant des enfants. Il apparaît seulement que,

en moyenne, les différences de taux d'emploi selon la situation au regard de la maternité sont la plupart du temps comprises entre -8 et +8 points de pourcentage. Seuls trois pays, dans lesquels les mères de famille sont bien moins souvent un emploi que les femmes sans enfant, se distinguent quelque peu de cette tendance : l'Autriche (-10.4), Singapour (-11.8) et surtout l'Italie (-17.8) où le taux d'emploi des femmes est, toute situation confondue, très faible par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (OCDE, 2011^[11]).

Graphique 3.11. Différence du taux d'emploi et variation du revenu horaire médian entre les femmes actives avec enfant et sans enfant âgées de 40 à 65 ans, par pays



Note : La moyenne OCDE représente la moyenne des pays de l'OCDE ayant participé à l'enquête.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Un des enseignements remarquables de cette analyse comparée est de souligner que les situations nationales peuvent être très différentes même lorsque les dispositifs de politiques publiques sont *a priori* très semblables. L'exemple de la comparaison entre l'Allemagne et la Finlande est à ce sujet assez parlant. Dans ces deux pays, les mères de famille disposent d'un nombre de semaines de congés rémunérés, en équivalent temps plein, comparables (40.6 semaines contre 42.6 semaines) et les structures d'accueil

publiques pour la garde et la préscolarisation des enfants âgés de 0 à 2 ans ont des capacités très proches (32.3 % des enfants de cet âge y étaient inscrits en Allemagne en 2014, contre 27.9 % en Finlande)²³. Pourtant, les conséquences de la maternité sur le marché du travail semblent plus négatives pour les femmes dans le premier cas que dans le second, tant sur le plan de la participation sur le marché du travail (-7.6 points de pourcentage contre +3.8 points de pourcentage) que sur le plan du revenu horaire médian (-32.8 % contre -8.5 %). Ce résultat pourrait souligner l'influence des facteurs sociaux et culturels qui façonnent encore grandement les identités de genre et qui jouent un rôle déterminant dans la formulation et l'efficacité des politiques publiques destinées à promouvoir non seulement l'égalité entre hommes et femmes, mais plus spécifiquement la protection des mères de famille sur le marché de l'emploi (Budig, Misra et Boeckmann, 2012_[19]).

Configurations familiales et opportunités professionnelles

Au-delà de ses effets sur la participation au marché du travail, l'influence des configurations familiales sur le bien-être professionnel des adultes peut être abordée à travers la question des contraintes qu'elles peuvent exercer sur les opportunités professionnelles des parents. Si le questionnaire de PIAAC ne permet pas d'examiner les trajectoires professionnelles en tant que telles, il nous fournit tout de même des informations sur la participation des adultes aux formations, liées ou non au travail, qui demeurent un des leviers de promotion ou de mobilité sur le marché de l'emploi.

Participation aux formations pour adultes

Le taux de participation aux formations des adultes âgés de 16 à 65 ans et qui ont terminé leurs études initiales diminue avec la présence d'enfants au sein du ménage (Graphique 3.12). La relation entre le nombre d'enfants et la propension à avoir participé à des formations au cours des douze derniers mois est plus forte pour les femmes que pour les hommes. Alors que, lorsqu'elles n'ont pas d'enfant, celles-ci sont plus nombreuses que leurs homologues masculins à participer à des formations (68 % contre 59 %), elles deviennent légèrement minoritaires dès lors qu'elles ont au moins un enfant. Au total, le fait d'avoir trois enfants ou plus diminue de 16 points de pourcentage la probabilité pour les femmes de participer à une formation par rapport aux femmes sans enfant, contre une diminution de 8 points de pourcentage pour les hommes dans la même situation.

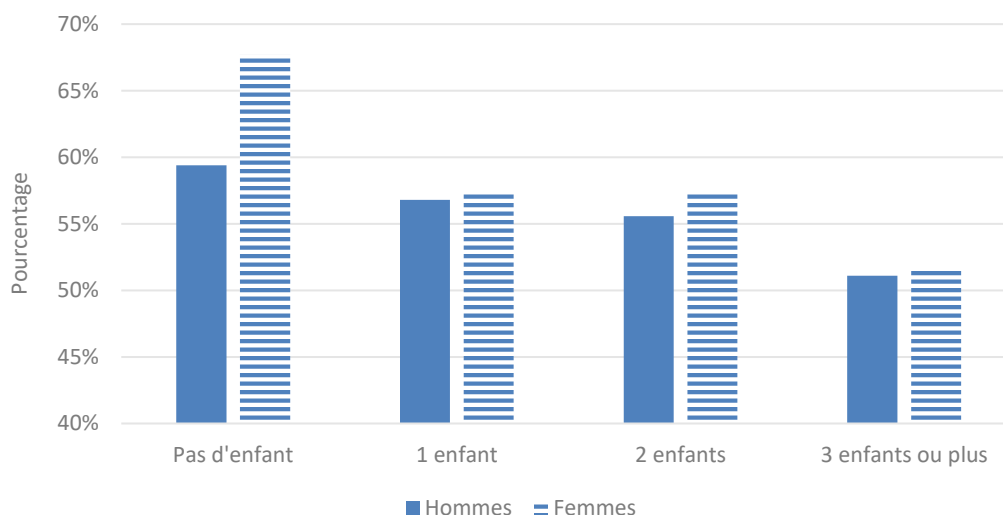
Le lien entre participation à des formations et nombre d'enfants s'explique en partie par des questions de gestion du temps : plus les parents ont d'enfants, moins ils disposent de temps disponible, en dehors de leurs horaires de travail, pour mener des activités personnelles²⁴. Il pourrait également s'expliquer par un effet d'âge : parmi les adultes de 16 à 65 ans, plus les adultes ont d'enfants, plus ils sont, en moyenne, âgés par rapport au reste de la population. Or il est possible que l'appétence pour les formations diminue

²³ Base de données de l'OCDE sur la famille, indicateurs PF 2.1 et PF 3.2.

²⁴ La difficulté ne provient pas seulement du volume horaire que les parents doivent dégager pour participer à de telles formations, mais aussi des conditions pratiques d'organisation de ces formations qui peuvent engendrer des perturbations de la routine familiale qui sont plus difficiles à gérer pour les parents de famille nombreuse que pour les autres adultes : lieu de formation trop éloigné, plages horaires de la formation non flexibles, etc.

continument avec l'âge. Quoiqu'il en soit, il n'en reste pas moins que l'effet différentiel de la présence d'enfant entre les hommes et les femmes laisse à penser que la composition familiale est un élément déterminant de la participation aux formations, plus fort pour les mères de famille que pour les pères.

Graphique 3.12. Pourcentage d'adultes actifs occupés ayant participé à une formation formelle ou non formelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le sexe et le nombre d'enfants



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Pour avoir une idée plus précise du poids des configurations familiales sur la probabilité de suivre une formation et de l'influence du niveau de compétence en littératie sur ce poids, une des méthodes possibles est, par l'intermédiaire d'une analyse inférentielle, d'examiner les facteurs prédictifs de la participation à une activité de formation indépendamment les uns des autres.

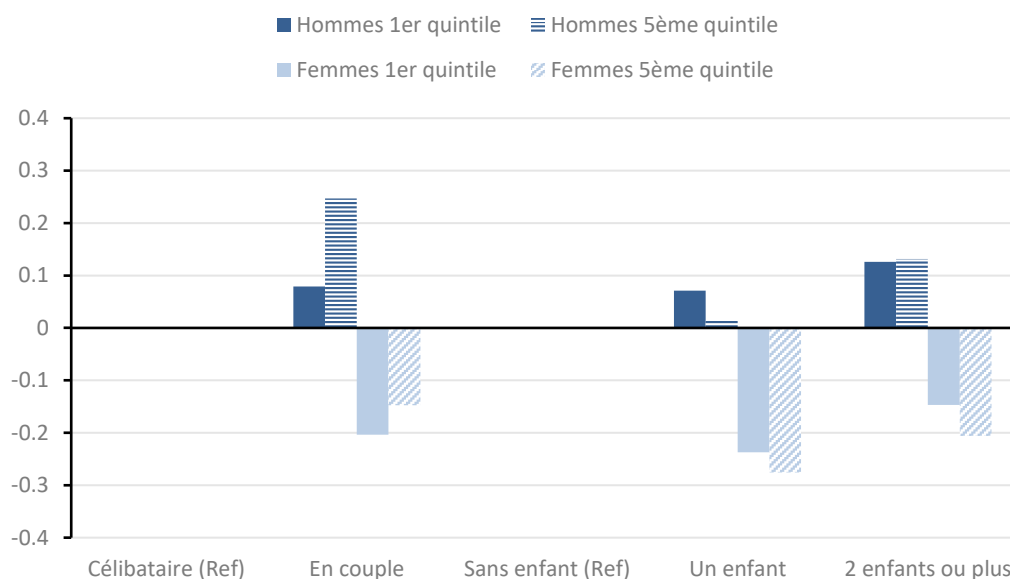
Une série de régressions logistiques a donc été réalisée sur la variable binaire qui vaut 1 si la personne interrogée a participé à une formation au cours des douze mois précédant l'enquête et 0 sinon. Les variables explicatives décrivant la morphologie familiale utilisées dans les différents modèles statistiques sont les suivantes :

- Le nombre d'enfants, qui vaut 0 (valeur de référence) si la personne interrogée n'a pas d'enfant, 1 si elle en a 1 et 2 si elle en a 2 ou plus.
- Le statut matrimonial, qui prend la valeur 0 (valeur de référence) si la personne interrogée ne vit pas avec un partenaire, et 1 si elle cohabite avec un partenaire ou un conjoint.

Par ailleurs, plusieurs variables de contrôle ont été introduites : l'âge et l'âge au carré de la personne interrogées (variables continues), le niveau d'études (qui vaut 0 pour les personnes qui ont un niveau primaire ou inférieur, 1 pour celles de niveau secondaire et 2 pour celles de niveau supérieur) et le statut sur le marché du travail (qui prend la valeur 0 pour les actifs occupés, 1 pour les personnes en situation de chômage et 2 pour les personnes inactives). Une régression a été effectuée pour chacun des cinq quintiles de la

distribution nationale des scores en littératie pour les femmes et pour les hommes. Seules les estimations des liens (i.e. les estimateurs du maximum de vraisemblance) relatifs à la morphologie familiale des hommes et des femmes des deux quintiles extrêmes de la distribution sont présentés dans le graphique suivant. Le détail des autres estimateurs est présenté en annexe (Tableau A.1).

Graphique 3.13. Régression logistique de la probabilité de participer à une formation (estimateurs du maximum de vraisemblance)



Note : Adultes de 16 à 65 ans. La mention Ref signifie que la variable a été utilisée comme modalité de référence. Tous les coefficients du maximum de vraisemblance sont significativement différents de 0 au seuil de 95 % avec une probabilité $p > 0,001$.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Il ressort de cette analyse que, indépendamment du niveau de formation, de l'âge et du statut d'activité, l'influence des configurations familiales est très variable selon le genre, mais aussi selon le niveau de compétence en littératie. Par exemple, parmi les femmes dont le score en littératie les situe dans le 5^{ème} quintile de la distribution nationale des scores, celles qui ont un enfant ou plus ont 24 % de chance en moins de participer à une formation professionnelle que celles qui n'ont pas d'enfant²⁵, toute chose égale par ailleurs, alors que les mères d'un enfant appartenant au 1^{er} quintile ont 21 % de chances en moins de se former. De la même façon, le fait d'avoir deux enfants ou plus a un effet négatif plus marqué sur la propension à se former pour les femmes les plus compétentes que pour leurs homologues les moins compétentes, par rapport aux femmes sans enfant.

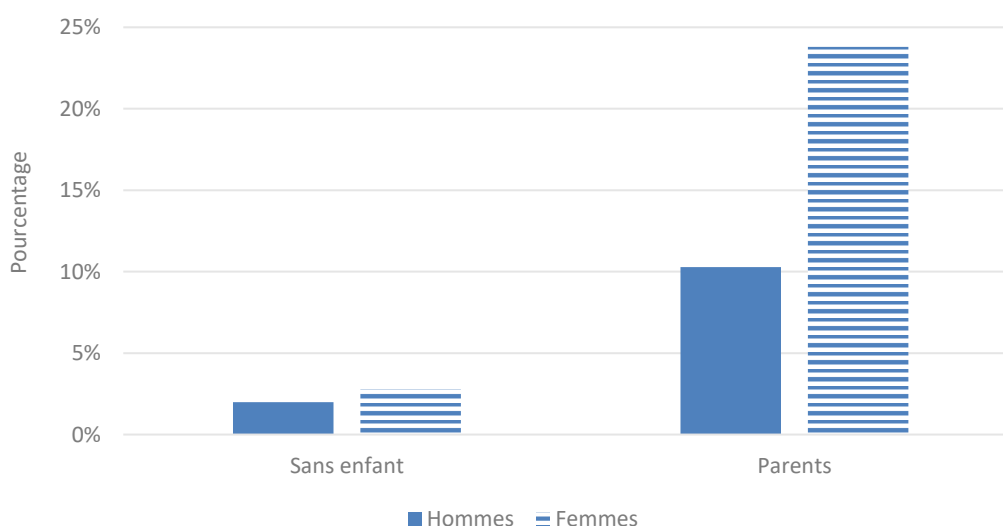
²⁵ Les propriétés mathématiques de l'estimation du maximum de vraisemblance d'une variable binaire lors d'une régression logistique permet de déduire le risque relatif (ou rapport de cotes) associé à la valeur d'une variable (par rapport à la valeur de référence de cette variable, souvent 0) en calculant l'exponentiel de coefficient estimé pour cette valeur.

Les résultats obtenus pour la population masculine dressent un bilan très différent de l'influence de la composition familiale et du niveau de compétence. Globalement, les indicateurs rendant compte des aspects de la morphologie familiale ont des effets positifs sur la probabilité des hommes à participer à des activités de formation mais selon des modalités différentes en fonction du niveau de compétence en littératie. Ainsi, pour les hommes appartenant au 1^{er} quintile de la distribution nationale des scores en littératie, c'est plutôt la présence des enfants au sein du ménage qui, toute chose égale par ailleurs, exerce une influence positive sur leur propension à se former alors que, pour les hommes appartenant au 5^{ème} quintile, le facteur prédictif relatif à la famille le plus déterminant est le fait de vivre en couple.

Barrières à la formation

Le questionnaire de contexte de l'enquête PIAAC permet de connaître les raisons pour lesquelles les adultes en emploi n'ont pas participé, alors qu'ils l'auraient souhaité, à des activités de formation au cours des 12 mois précédant l'enquête. La question était formulée de la façon suivante : « Quelle raison vous a empêché(e) de participer à des programmes d'enseignement et de formation ? ». Le mode de réponse consistait à choisir, parmi une liste de huit raisons prédéfinies, la plus importante aux yeux de l'enquêté. L'une des modalités faisait directement référence au poids des obligations familiales. L'enquêté pouvait en effet indiquer comme motif : « Je n'avais pas le temps car je devais m'occuper de mes enfants ou parce que j'avais des responsabilités familiales ». On peut noter que cette formulation ne permet pas de distinguer le soin aux enfants des soins aux autres membres de la famille (notamment aux parents âgés, ou aux membres de la famille plus ou moins élargie qui souffriraient de maladie ou de handicap, comme le conjoint, les petits-enfants ou les frères et sœurs).

Graphique 3.14. Pourcentage d'adultes actifs occupés qui n'ont pas pu participer à une formation pour raison familiale, selon le sexe et le statut parental



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Lorsque les adultes n'ont pas d'enfant, les responsabilités familiales sont très rarement invoquées comme étant la raison principale d'un empêchement de participer à une formation puisque moins de 3 % des adultes sans enfant y font référence. Le fait d'être parent augmente par contre très nettement l'occurrence de cette réponse, mais avec un effet sexe particulièrement marqué. Parmi les adultes qui auraient souhaité suivre une formation mais qui ne l'ont pas pu, une mère de famille sur quatre indique que ses responsabilités familiales en sont la cause, contre seulement un père de famille sur dix. Ce résultat est l'une des illustrations possibles des mécanismes par lesquels les configurations familiales peuvent contraindre les opportunités professionnelles des femmes en limitant, plus que pour les hommes, leur chance d'améliorer leurs perspectives de carrière ou de changer d'emploi en ayant recours à des formations adaptées.

Discussion

Les différentes dimensions de la morphologie familiale étudiées dans ce chapitre sont fortement corrélées à la participation des adultes au marché du travail. Mais le sens, plus que la force, de la corrélation dépend dans une large mesure du sexe des personnes enquêtées. Ainsi, parmi les femmes de moins de 40 ans, les mères de famille sont moins nombreuses que les femmes sans enfant à exercer une activité professionnelle rémunérée. Après 40 ans, le taux d'emploi est comparable entre les deux catégories, mais les femmes avec enfant sont plus souvent employées que les autres à temps partiel, et même d'autant plus que le nombre de leurs enfants est important. Par ailleurs, lorsqu'elles travaillent, les mères de famille d'au moins deux enfants ont un salaire horaire médian inférieur de près de 8 % à celui de leurs homologues sans enfant. Cela peut être dû au fait que les emplois à temps partiel sont en moyenne moins qualifiés que les emplois à temps plein (et bénéficient donc d'une rémunération moindre) mais aussi au fait des interruptions de carrière imputables à la maternité. Celles-ci ont pour effet de déprécier le capital humain des mères qui ont un usage moins intensif de leurs compétences durant leurs congés (Kawaguchi et Toriyabe, 2018^[20]) et peuvent envoyer un signal négatif aux employeurs sur l'investissement et la productivité des mères de famille. Enfin, le fait de vivre en couple et d'avoir des enfants a tendance à réduire leur propension à se former et donc a tendance à limiter leurs opportunités de progression sur le marché du travail. Pour les hommes, les effets de la morphologie familiale sur leur participation au marché du travail et leurs perspectives professionnelles sont presque exactement inversées.

La question était de savoir si la prise en compte du niveau de compétence permettait de limiter les effets des configurations familiales sur les carrières professionnelles des adultes. On aurait pu s'attendre, en effet, à ce que les inégalités de genre s'effacent quelque peu à mesure que l'on progresse dans la distribution des scores de littératie. Mais le niveau de compétence joue en fait un rôle ambivalent. S'il est vrai, par exemple, que parmi les adultes avec enfant, ceux qui appartiennent au cinquième quintile de la distribution nationale des scores de littératie travaillent en moyenne plus d'heures par semaine, sont moins souvent employés à temps partiel et ont des revenus plus importants que ceux qui appartiennent au premier quintile, les écarts entre les parents et les adultes sans enfant sont en général plus amples pour les adultes les plus compétents que pour les adultes les moins compétents, avec un très fort effet lié au genre. En d'autres mots, les mères de famille du cinquième quintile de la distribution nationale des scores de littératie ont, en termes relatifs, des « pénalités de maternité » (Budig, Misra et Boeckmann, 2012^[19]) plus élevées que celles du premier quintile. Pour les hommes, au contraire, les retombées professionnelles positives liées au fait de vivre en couple et d'avoir des enfants

sont, en termes relatifs et en termes absolus, plus importantes à mesure qu'ils progressent dans l'échelle des compétences.

Les résultats qui montrent que les femmes du premier quintile de compétence semblent moins affectées, que celles des autres quintiles, par les configurations de leur famille sur le marché de l'emploi traduisent en fait leur plus grande vulnérabilité économique. Elles occupent le plus souvent des emplois peu qualifiés qui présentent deux caractéristiques particulières : ils relèvent des secteurs de l'économie les plus exposés et ils ne permettent pas d'acquérir et/ou de démontrer un fort niveau de compétence. Dès lors, disposant de moins de ressources valorisables sur le marché du travail et de revenus professionnels moindres, elles sont plus disposées à opter pour des congés parentaux longs (Ulker et Guven, 2011^[21]). Par ailleurs, d'après les résultats du premier chapitre, à cette vulnérabilité s'ajoute le fait que les femmes du premier quintile : (1) ont plus de risque d'être en famille monoparentale que les femmes des autres quintiles, et donc de n'avoir que leur revenu professionnel pour subvenir aux besoins de leur ménage et (2) ont un âge au premier enfant en moyenne plus jeune que les femmes des autres quintiles, ce qui signifie qu'elles risquent d'éprouver certaines des difficultés professionnelles propres aux mères de famille dès leur entrée sur le marché de l'emploi. Le caractère multidimensionnel de la vulnérabilité économique des femmes les moins compétentes et/ou les moins diplômées fait qu'elles ont une incitation plus forte à conserver une activité professionnelle inchangée, quelle que soit leur configuration familiale, et à plutôt compter sur la solidarité des membres de la parenté pour faire face aux évolutions de leur cellule familiale (arrivée d'enfant, séparation...) (Young et Willmott, 1957^[22]).

Les conséquences de la vie de famille sur la carrière professionnelle des femmes sont par contre beaucoup plus marquées pour le haut de la distribution des scores de compétence en littératie. La présence d'enfants et les congés de maternité (ou parentaux) ont des effets tant sur le volume horaire de travail que sur la rémunération horaire des mères de famille des 4^{ème} et 5^{ème} quintiles. Le type d'emploi qu'elles occupent semblent en effet structuré par une norme du travailleur idéal difficilement conciliable avec une vie de famille dense. D'autres études ont d'ailleurs souligné que les femmes très qualifiées ont une perception des incompatibilités entre le travail et la vie de famille particulièrement aigüe et, en tout cas, plus forte que celle des hommes dans la même position qu'elles (Busch-Heizmann et Holst, 2017^[23]). Les pénalités rencontrées par les femmes les plus compétentes, qui par de nombreux aspects sont plus lourdes que pour les femmes des autres groupes de compétence, représentent un coût d'opportunité majeur pour les économies modernes.

Peut-on pour autant parler d'inégalités ? Le fait que la morphologie familiale produise des effets différenciés, pour les hommes et pour les femmes, sur de nombreux aspects de la vie des adultes, rejoint des constats déjà anciens et largement partagés²⁶ sur la place de la famille dans la définition des genres et, par extension, dans la reproduction des inégalités entre les sexes. Les résultats obtenus montrent bien que les configurations familiales produisent des effets quantitatifs (taux de participation) et qualitatifs (temps travaillé, rémunérations) sur les carrières professionnelles des adultes, plutôt négatifs pour les femmes et plutôt positifs pour les hommes, d'autant plus importants que les adultes appartiennent à un quintile élevé de la distribution des scores en littératie. Mais il faudrait

²⁶ De la théorie classique de la régulation conjugale, ou plutôt domestique, de Durkheim (1897^[28]) aux travaux fonctionnalistes de Parsons (1964^[33]), prolongés par les études sur le poids que représente pour les femmes le fait de devoir gérer les relations de parenté comme les travaux canoniques de Rosenthal sur le *kinkeeping* (1985^[34]).

avoir une idée de la permanence de ces effets à long terme pour pouvoir réellement parler d'inégalités et, surtout, des conditions dans lesquelles les écarts d'intégration des mères de famille par rapport aux autres catégories de travailleurs traduisent d'avantage une mise à l'écart subie qu'une stratégie consciente de conciliation entre les nécessités économiques et les obligations familiales. Le fait que l'enquête PIAAC n'en soit qu'à sa première édition ne permet pas d'apporter de réponse définitive à cette question. Quoiqu'il en soit, les résultats sur l'influence de la famille sur la propension à suivre des formations laissent à penser que le fait d'être mère de famille et de vivre en couple ait, *a minima*, des conséquences sur les opportunités et sur les aspirations professionnelles légitimes des femmes actives.

Par ailleurs, les différences des effets observés selon le sexe, dépendent autant de raisons purement familiales (i.e. les pressions pour que la garde et le soin aux enfants reposent surtout sur les mères, ou encore le partage inégal des tâches au sein des ménages) que de raisons extra-familiales (i.e. les couples adaptent leurs comportements en fonctions des inégalités objectives qui préexistent sur le marché du travail). Le fait que les pères de famille ne semblent pas devoir subir les mêmes difficultés que les femmes, par exemple, peut traduire le fait que, étant plus soumis à des conséquences négatives en cas de congé parental, ceux-ci choisissent moins souvent de faire valoir leur droit aux congés parentaux ou alors sur des durées beaucoup plus courtes. Des études ont en effet montré que la rupture de la norme du travailleur idéal était beaucoup plus sanctionnée pour les hommes que pour les femmes (Coltrane et al., 2013_[24]) et réduisait d'autant plus drastiquement leurs perspectives d'emploi.

Dès lors la question n'est pas tant de savoir pourquoi la vie familiale engendre des inégalités de sexe sur le marché du travail, en particulier pour les femmes les plus compétentes, mais de comprendre pourquoi les dispositifs de politique publique définis pour protéger le travail des femmes enceintes et des mères de famille deviennent dans certains cas, et de façon non voulue, des marqueurs de stigmatisation (Albrecht, Thoursie et Vroman, 2015_[25]).

Les comparaisons des résultats selon les pays suggèrent bien que des aspects culturels structurent fortement les liens entre la morphologie familiale, les compétences en littératie et l'égalité des chances sur le marché du travail. De nombreuses expérimentations ont été mises en place autour, notamment, des règles d'attribution et de la durée des congés parentaux afin de mieux cerner les effets d'un allongement des congés rémunérés ou d'une obligation d'une participation alternative des deux parents aux congés parentaux sur la continuité des carrières professionnelles. La prochaine édition de PIAAC, en permettant de comparer dans le temps l'évolution de ces liens, offrira l'opportunité de participer à ces débats et de mesurer également l'évolution du regard porté sur la maternité dans les secteurs d'emplois les plus qualifiés qui sont les moins propices à la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

Chapitre 4. Conclusions

Le premier chapitre a permis de démontrer le lien limité, mais néanmoins significatif, entre le niveau de compétence en littératie et certains aspects de la dynamique de formation familiale une fois que le niveau d'études et l'âge sont pris en compte. Cela est dû au fait qu'il existe une double corrélation entre, d'une part, l'âge et le niveau d'études et, d'autre part, le niveau d'études et le niveau de compétence en littératie. Mais, indépendamment des autres variables, le niveau de littératie conserve une association très nette avec certains points fondateurs du cycle de vie familiale, comme l'âge moyen au premier enfant.

Le second chapitre s'est plus centré sur le rôle de la famille dans la plus ou moins grande efficacité du niveau de compétence en littératie sur le marché du travail, ce rôle étant très explicitement différencié selon le sexe. Il apparaît en effet que les hommes les plus compétents obtiennent, en comparaison de leurs semblables moins compétents et des femmes en général, de nets avantages, absolus et relatifs, sur le marché du travail. Les mères de famille, quant à elles, subissent des effets négatifs qui semblent perdurer dans le temps et qui sont plus forts pour les mères appartenant au 5^{ème} quintile de la distribution nationale des scores de littératie que pour les autres.

Les résultats présentés dans ce rapport souffrent cependant tous du même défaut : le manque d'information sur le conjoint de la personne interrogée limite non seulement la portée des liens observés mais aussi la signification de ces liens. En effet, sur les questions familiales, on peut penser que de nombreuses décisions cruciales qui touchent aussi bien aux modes de garde qu'aux interruptions professionnelles, sont prises conjointement par les parents. Il aurait donc été nécessaire de connaître les caractéristiques socio professionnelles de l'ensemble des membres du ménage pour comprendre le ressort des décisions prises par les couples pour concilier vie professionnelle et vie familiale.

Deux séries de recommandations sont cependant envisageables sur la base des résultats obtenus dans ce rapport :

- Les résultats obtenus militent pour le développement des formations pour adultes, dès les premières années de la vie d'adulte, sur un rythme conciliable avec les obligations professionnelles et familiales. Par ailleurs, étant donnée la cumulativité des difficultés rencontrées par les femmes faiblement compétentes en littératie, des facilités de financement des formations pour ces mères de famille (notamment à destination des mères de familles monoparentales) pourraient être envisagées. Enfin, un mécanisme incitatif pour soutenir les mères de famille qui souhaiteraient suivre des formations pourrait être créé, sous la forme, par exemple, d'un « compte de formation » spécifique aux mères de famille ou aux parents ayant pris des congés parentaux, ou encore par une facilité d'accès aux modes de garde (places en crèches réservées, critères d'attribution d'une allocation pour garde d'enfant...) accordée aux parents inactifs en formation.

- Par ailleurs, en plus des facilités des modes de garde et des possibilités de préscolariser ses enfants, les conditions d'attribution et de fonctionnement des congés parentaux sont les principaux vecteurs des inégalités de genre sur le marché du travail. Dans la lignée des expérimentations menées en Autriche, ou en Allemagne (Gathmann et Sass, 2018_[26]), des réflexions sur la flexibilité de la longueur des congés parentaux et sur la participation obligatoire des pères à ces congés (OCDE, 2017_[15]) seraient souhaitables²⁷.

La prochaine édition de PIAAC aura un intérêt tout particulier pour les questions abordées dans ce rapport. En particulier, l'analyse longitudinale par pseudo-panels entre la première et la deuxième édition permettra de différencier les effets d'âge des effets de génération sur les stratégies de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et permettra de mesurer les progrès en matière d'accès au marché de l'emploi pour les mères de famille appartenant aux niveaux les plus élevés de compétence en littératie.

En attendant la collecte de la prochaine édition, étant donné que les familles monoparentales sont les seules sur lesquelles nous disposons d'une information complète, un travail centré sur cette forme de configuration familiale serait tout indiqué.

²⁷ Des études ont d'ailleurs montré l'importance de la participation conjointe (simultanée ou alternative) des deux parents aux congés parentaux sur l'évolution cognitive des enfants (Danzer et Lavy, 2018_[30]).

Références

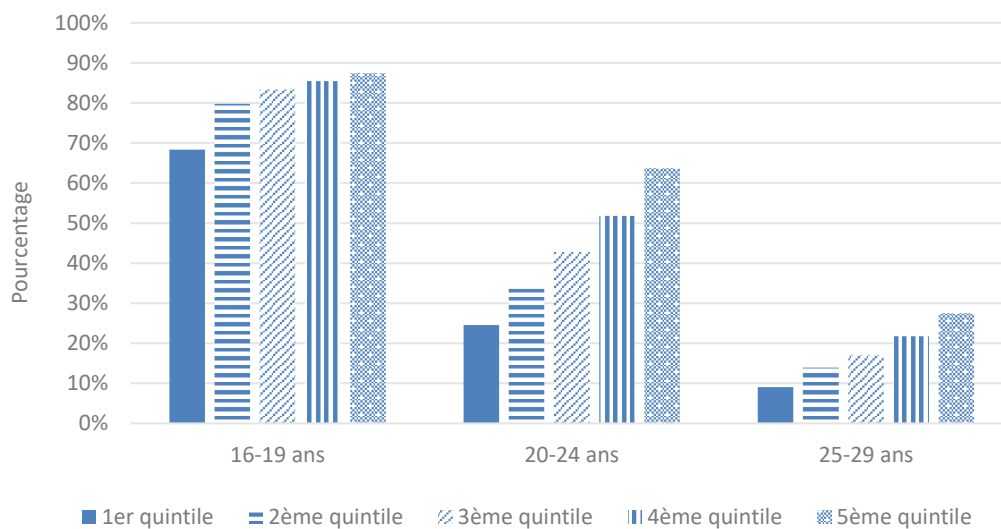
- Albrecht, J., P. Thoursie et S. Vroman (2015), « Parental leave and the glass ceiling in Sweden », [25]
Research in Labor Economics, vol. 41, pp. 89-114, <http://dx.doi.org/10.1108/S0147-912120140000041010>.
- Aughinbaugh, A., O. Robles et H. Sun (2013), « Marriage and divorce: Patterns by gender, race, [12]
 and educational attainment », *Monthly Labor Review* October 2013,
<http://dx.doi.org/10.21916/mlr.2013.32>.
- Bailey, M. (2006), « More power to the pill: The impact of contraceptive freedom on women's [29]
 life cycle labor supply », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 121/1, pp. 289-320,
<http://dx.doi.org/10.1093/qje/121.1.289>.
- Bianchi, S. et al. (2014), « Gender and time allocation of cohabiting and married women and men [16]
 in France, Italy, and the United States », *Demographic Research*, vol. 31, pp. 183-216,
<http://dx.doi.org/10.4054/DemRes.2014.31.8>.
- Budig, M., J. Misra et I. Boeckmann (2012), « The motherhood penalty in cross-national [19]
 perspective: The importance of work-family policies and cultural attitudes », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, vol. 19/2, pp. 163-193,
<http://dx.doi.org/10.1093/sp/jxs006>.
- Busch-Heizmann, A. et E. Holst (2017), « Do women in highly qualified positions face higher [23]
 work-to-family conflicts in Germany than men? », *DIW Berlin Discussion Paper*, no. 1658,
<http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2957497>.
- Champagne, C., A. Pailhé et A. Solaz (2015), « Le temps domestique et parental des hommes et [14]
 des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Economie et statistique*, vol. 478/1,
 pp. 209-242, <http://dx.doi.org/10.3406/estat.2015.10563>.
- Coltrane, S. et al. (2013), « Fathers and the flexibility stigma », *Journal of Social Issues*, [24]
 vol. 69/2, pp. 279-302, <http://dx.doi.org/10.1111/josi.12015>.
- Danzer, N. et V. Lavy (2018), « Paid parental leave and children's schooling outcomes », *The [30]
 Economic Journal*, vol. 128/608, pp. 81-117, <http://dx.doi.org/10.1111/econj.12493>.
- Department of Health (2013), *A Framework for Sexual Health Improvement in England*, [7]
 Department of Health, Londres,
https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/142592/9287-2900714-TSO-SexualHealthPolicyNW_ACCESSIBLE.pdf.

- Department of Health and Human Services et Office of Adolescent Health (2014), *HHS Office of Adolescent Health's Teen Pregnancy Prevention Program*,
<https://www.hhs.gov/ash/oah/sites/default/files/tpp-overview-brochure.pdf>. [8]
- Durkheim, É. (1897), *Le Suicide. Étude de sociologie*, Félix Alcan, Paris, [28]
<http://dx.doi.org/10.1522/cla.due.sui2>.
- Fletcher, J. et B. Wolfe (2009), « Education and labor market consequences of teenage childbearing: Evidence using the timing of pregnancy outcomes and community fixed effects », *Journal of Human Resources*, vol. 44/2, pp. 303-325, [10]
<http://dx.doi.org/10.3386/w13847>.
- Gathmann, C. et B. Sass (2018), « Taxing childcare: Effects on childcare choices, family labor supply, and children », *Journal of Labor Economics*, vol. 36/3, pp. 665-709, [26]
<http://dx.doi.org/10.1086/696143>.
- Gonalons-Pons, P. et C. Schwartz (2017), « Trends in economic homogamy: Changes in assortative mating or the division of labor in marriage? », *Demography*, vol. 54/3, pp. 985-1005, <http://dx.doi.org/10.1007/s13524-017-0576-0>. [31]
- Insee (2015), « Couples et familles, édition 2015 », dans *Insee Références*, Insee, Paris, [4]
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2017502?sommaire=2017528>.
- Kawaguchi, D. et T. Toriyabe (2018), « Parental leaves and female skill utilization: Evidence from PIAAC », *RIETI Discussion Paper Series*, vol. 18-E/003, pp. 1-54, [20]
<https://www.rieti.go.jp/en/publications/summary/18010007.html>.
- Luong, M. (2008), « Life after teenage motherhood », *Perspectives in Labour and Income*, vol. 9/5, pp. 5-15, [9]
<http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.530.9374&rep=rep1&type=pdf>.
- Mills, M. et al. (2011), « Why do people postpone parenthood? Reasons and social policy incentives », *Human Reproduction Update*, vol. 17/6, pp. 848-860, [5]
<http://dx.doi.org/10.1093/humupd/dmr026>.
- Nations Unies (2013), *World Marriage Data 2012*, [32]
<http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/marriage/wmd2012/MainFrame.html>.
- OCDE (2017), *Dare to Share: Germany's Experience Promoting Equal Partnership in Families*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264259157-en>. [15]
- OCDE (2017), *Panorama de la santé 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [6]
http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2017-fr.
- OCDE (2016), *Be Flexible!, Background Brief on How Workplace Flexibility Can Help European Employees to Balance Work and Family*, OECD Publishing, Paris, [18]
<https://www.oecd.org/els/family/Be-Flexible-Backgrounder-Workplace-Flexibility.pdf>.

- OCDE (2016), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264259492-fr>. [3]
- OCDE (2016), *Technical Report of the Survey of Adult Skills (PIAAC)*, Éditions OCDE, Paris, http://www.oecd.org/skills/piaac/PIAAC_Technical_Report_2nd_Edition_Full_Report.pdf. [1]
- OCDE (2015), *Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (base de données 2012, 2015)*, <http://www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses>. [36]
- OCDE (2013), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204096-fr>. [2]
- OCDE (2011), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264098794-fr>. [11]
- Parsons, T. (1964), *Social Structure and Personality*, Free Press of Glencoe. [33]
- Pedulla, D. (2016), « Penalized or protected? Gender and the consequences of nonstandard and mismatched employment histories », *American Sociological Review*, vol. 81/2, pp. 262-289, <http://dx.doi.org/10.1177/0003122416630982>. [17]
- Rosenthal, C. (1985), « Kinkeeping in the familial division of labor », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 47/4, pp. 965-974, <http://dx.doi.org/10.2307/352340>. [34]
- Schimmele, C. et Z. Wu (2016), « Repartnering after union dissolution in later life », *Journal of Marriage and Family*, vol. 78/4, pp. 1013-1031, <http://dx.doi.org/10.1111/jomf.12315>. [35]
- Schmidt, L. et al. (2012), « Demographic and medical consequences of the postponement of parenthood », *Human Reproduction Update*, vol. 18/1, pp. 29-43, <http://dx.doi.org/10.1093/humupd/dmr040>. [27]
- Ulker, A. et C. Guven (2011), « Determinants of maternity leave duration in Australia: Evidence from the HILDA Survey* », *Economic Record*, vol. 87/278, pp. 399-413, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1475-4932.2011.00729.x>. [21]
- Young, M. et P. Willmott (1957), *Family and Kinship in East London*, Routledge and Kegan Paul, London. [22]
- Zilloniz, S. (2017), « Les activités rémunérées des étudiants : quelles formes et quelle organisation ? », *Dares analyses*, vol. 046, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-046.pdf>. [13]

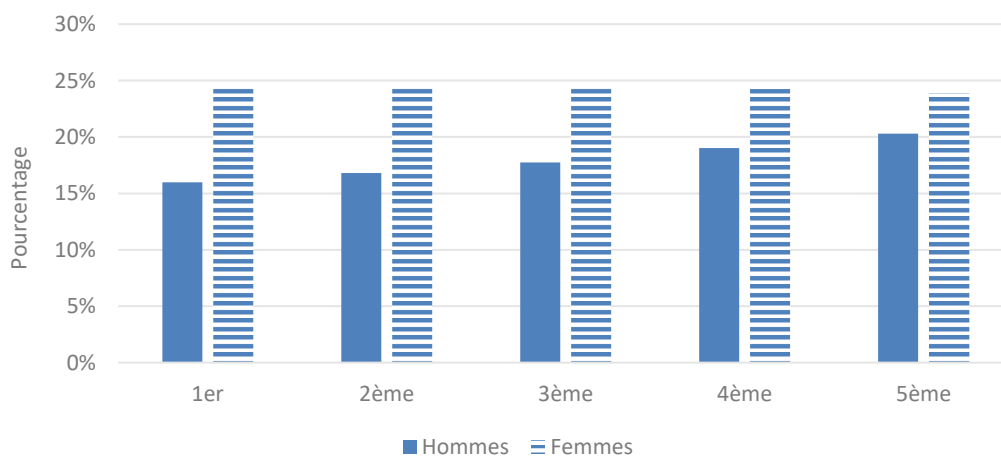
Annexe A. Tableaux et graphiques

Graphique A.1. Proportion d'étudiants, par quintile de littératie : adultes âgés de 16 à 29 ans



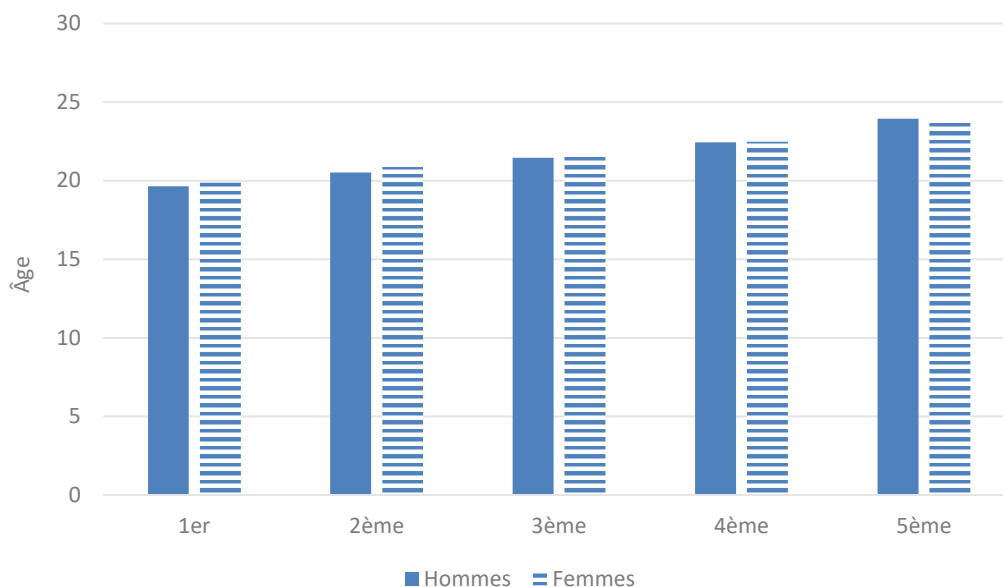
Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Graphique A.2. Pourcentage des parents dont le premier enfant est né avant la fin de leurs études initiales, par sexe et quintile de littératie : adultes âgés de 30 à 65 ans



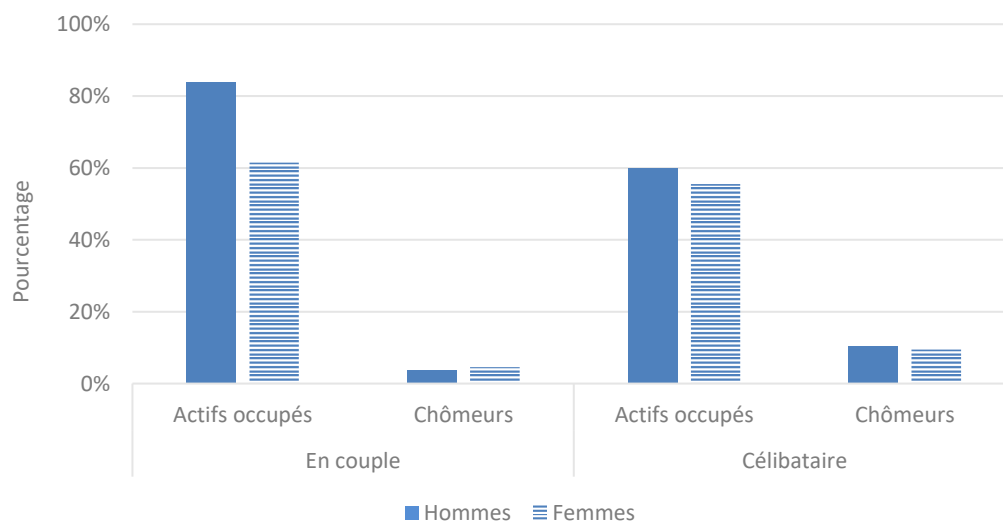
Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Graphique A.3. Âge moyen de fin d'études initiales, par sexe et quintile de littératie : adultes âgés de 30 à 65 ans



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Graphique A.4. Pourcentage d'actifs occupés et de chômeurs parmi les adultes de 16 à 65 ans selon leur situation familiale, par sexe



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.

Tableau A.1. Estimateurs du maximum de vraisemblance de la régression logistique de la participation à une formation formelle ou non formelle en relation avec le travail, au cours des 12 derniers mois

Variables	Femmes					Hommes				
	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Constante	-0.51	-0.17	0.07	0.40	0.74	0.41	0.57	0.46	0.49	0.43
Âge	0.01	0.00	-0.01	-0.02	-0.02	-0.04	-0.04	-0.03	-0.02	-0.02
Âge au carré	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Célibataire	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
En couple	-0.20	-0.18	-0.16	-0.18	-0.15	0.08	0.18	0.11	0.21	0.25
Niveau primaire	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Niveau secondaire	0.72	0.77	0.70	0.59	0.48	0.60	0.58	0.58	0.57	0.54
Niveau supérieur	1.30	1.43	1.39	1.24	1.18	1.24	1.25	1.18	1.16	1.05
Sans enfant	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Un enfant	-0.24	-0.23	-0.24	-0.26	-0.28	0.07	-0.06	-0.02	0.02	0.01
2 enfants ou plus	-0.15	-0.14	-0.11	-0.14	-0.21	0.13	0.05	0.09	0.12	0.13
Actif occupé	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Chômeur	-0.84	-0.80	-0.91	-0.53	-1.05	-0.43	-0.86	-0.79	-0.46	-0.28
Inactif	-1.93	-1.72	-1.55	-1.38	-1.20	-1.57	-1.30	-1.13	-0.89	-0.63

Note : Adultes de 16 à 65 ans. La mention Ref. signifie que la variable a été utilisée comme modalité de référence. Tous les coefficients du maximum de vraisemblance sont significativement différents de 0 au seuil de 95 % avec une probabilité $p > 0,001$.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015), www.oecd.org/fr/competences/piaac/donneespubliquesetanalyses.